

World Amateur
Team Championships



F R A N C E 2 0 2 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

S A M E D I 2 A V R I L

ffgolf®



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Directeur de publication:
Christophe Muniesa,
Directeur général ffgolf

Réalisation:
Direction communication, médias,
marketing, partenariat & licences

Photos:
Renaud Gris, Alexis Orloff,
Service Sportif ffgolf.

*Remerciements à tous ceux
qui ont participé à la réalisation
de cette plaquette.*

COMMENT VOTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FFGOLF ?

ffgolf®

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et de l'impossibilité, à la date d'envoi de la convocation, de connaître les conditions de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la ffgolf dont les éventuelles restrictions gouvernementales de circulation ou de regroupement des personnes et conformément à la Loi 2022-46 du 22 janvier 2022 et aux statuts de la ffgolf, nous vous informons que cette réunion se tiendra de façon dématérialisée et à huis clos pour constater le résultat des votes par correspondance, le 2 avril 2022 à 9h30.

1 MODALITÉS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

• À PRIVILÉGIER:

Par messagerie électronique à l'adresse suivante:
voteag@ffgolf.org (bulletin de vote à scanner).

- Par courrier (Lettre RAR ou lettre simple) à l'adresse suivante:

ffgolf
Direction juridique & vie fédérale
68, rue Anatole-France
92309 Levallois-Perret cedex

Le vote par correspondance doit être réceptionné avant le 1^{er} avril 2022 (12h00 - heure locale). À défaut, le vote ne sera pas recevable. Le club a la possibilité de vérifier la réception et la recevabilité de son vote par correspondance en consultant le site Extranet ffgolf: <https://xnet.ffgolf.org>.

NOTA:

- Un vote par correspondance réceptionné empêche tout autre vote;
- Toute forme de pouvoir ou procuration est interdite.

2 RAPPEL CONCERNANT LE POUVOIR PERMANENT

Un pouvoir permanent peut être enregistré par la ffgolf sur production d'un document unique: copie des statuts ou du règlement intérieur donnant ce pouvoir permanent et permettant d'identifier la personne mandatée (les attestations ne sont pas prises en compte). Le représentant permanent sera alors identifié par la ffgolf (et ses organes déconcentrés) comme la personne habilitée à voter aux Assemblées Générales quel qu'en soient les modalités (vote sur place, vote par correspondance, vote électronique).

EXEMPLE DE DISPOSITION PERMETTANT LA PRISE EN COMPTE D'UN REPRÉSENTANT PERMANENT:

«*Par exception aux pouvoirs généraux du Président de l'association, le président/responsable de la section déclaré auprès de sa fédération et membre de l'association sportive représentera l'association pour participer à toutes les Assemblées Générales fédérales nationales, régionales et départementales. Il recevra les convocations et sera habilité à voter au nom et pour le compte de l'association. Il pourra voter directement en participant aux assemblées ou en désignant un autre membre de l'association de sa section et licencié au sein de la section, voter par correspondance, voter par voie électronique.*

3 VOTE DES A.S MULTISPORTS (DONT A.S D'ENTREPRISE ET MUNICIPALES)

Sauf à être enregistré en tant que représentant permanent (voir ci-contre), le seul président/responsable de la section golf d'une association sportive multisports n'est pas habilité à voter en vertu des statuts de la ffgolf.

Contact ffgolf
voteag@ffgolf.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA FFGOLF

ffgolf®

VOTE PAR CORRESPONDANCE ET DÉPOUILLEMENT À HUIS CLOS – LE SAMEDI 2 AVRIL 2022

ORDRE DU JOUR

Enregistrement du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 avril 2021

- Présentation du rapport financier par le Trésorier et des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Approbation des conventions réglementées :

- Convention de trésorerie avec la Ligue Régionale de golf de Paris Île-de-France;
- Avenant au Commodat avec la SCI Levallois;
- Subvention d'équilibre avec la SCI Levallois;
- Création du Fonds de dotation ffgreen / Apport en numéraire.

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Approbation des tarifs licences :

- tarifs licences 2023;
- tarifs licences fin de saison 2022;
- tarifs licences valables du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2023.

- Approbation des tarifs cotisations & redevances 2022 :

- tarifs Cotisations;
- tarifs Redevances.

- Approbation du budget 2022

- Approbation des modifications du règlement intérieur de la ffgolf :

- Création du Comité Régional et Départemental de golf de Guyane;
- Réadhésion du Comité Départemental de golf du Lot-et-Garonne (47);
- Suppression des dispositions transitoires liées à la réforme territoriale en 2016;
- Modifications de l'article 2 relatif aux conditions d'affiliation à la ffgolf;
- Modifications de l'article 7 relatif aux conditions de suspension-radiation pour non-paiement des licences, cotisations ou redevances.

- Approbation du projet d'expropriation amiable et partielle des terrains du Golf National pour cause d'utilité publique - Construction de la Ligne 18 du métro du Grand Paris - Mandat donné au Président de la ffgolf, sous le contrôle du Comité Directeur, pour finaliser les négociations avec la Société du Grand Paris (SGP) et la Communauté d'agglomérations de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY)

- Pouvoirs pour les formalités

- Approbation du rapport moral du Président de la ffgolf

**Dépouillement à huis clos du vote
par correspondance**

SOMMAIRE

• Comment voter à l'Assemblée Générale ordinaire..... 3

• Ordre du jour..... 4

• Projet de texte des résolutions..... 5

• Modifications du Règlement intérieur de la ffgolf..... 6

• Rapports sportifs 2021

- Comité Performance..... 7

- Commission Professionnelle..... 9

- Commission Sportive Stratégique Nationale..... 10

• Rapport d'activité médicale 2021..... 14

• Relations et Développement Clubs..... 17

• Statistiques licences 2021..... 18

• Tarifs licences, cotisations et redevances..... 20

• Rapport du Trésorier de la ffgolf

- Introduction..... 21

- Compte de résultat 2021..... 22

- Bilan au 31 décembre 2021..... 23

- Budget 2022..... 25

- Budget Ryder Cup 2009-2022..... 26

- Rapports du Commissaire aux comptes..... 27

• Rapport moral du Président de la ffgolf..... 29

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS



Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2021 a été adressé, par voie électronique, à l'ensemble des Clubs membres dans les jours qui ont suivi la tenue de cette Assemblée réunie, à huis clos pour le dépouillement du vote par correspondance, en raison du l'état d'urgence sanitaire. La ffgolf n'ayant pas enregistré de remarques concernant sa rédaction de la part des Clubs membres, il est donc définitivement adopté.

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés.

2. Approbation des conventions réglementées (page 28 de la plaquette AG 2022 – rapport spécial du Commissaire aux comptes)

En application de l'article L612-5 du Code du commerce, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver les conventions réglementées conclues au titre de l'exercice écoulé :

- Convention de trésorerie avec la Ligue régionale de golf de Paris Île-de-France;
- Avenant au commodat avec la SCI Levallois;
- Subvention d'équilibre avec la SCI Levallois;
- Création du Fonds de dotation ffgreen/Apport en numéraire.

3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 624 849€, comme suit:

- Affectation du résultat Ryder Cup de -393 164€ à la réserve pour projet associatif;
- Affectation du résultat résiduel de +1018 013€ au compte de report à nouveau.

4. Approbation des tarifs licences (page 20 de la plaquette 2022)

Compte tenu du rythme actuel de l'inflation, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'augmenter de 1€ l'ensemble des tarifs licences (licences 2023, licences «fin de saison» et licences valables du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2023) à l'exception des licences jeunes.

5. Approbation des tarifs Cotisations et Redevances 2022 (page 20 de la plaquette 2022)

Toujours pour tenir compte de l'inflation, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'augmenter de 2% en moyenne les tarifs des cotisations et des redevances pour 2022.

6. Approbation du budget 2022 (page 25 de la plaquette 2022)

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année en cours, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le budget 2022 tel qu'il lui a été présenté.

7. Approbation des modifications du règlement intérieur de la ffgolf (page 6 de la plaquette 2022)

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver les modifications du Règlement Intérieur de la ffgolf telles qu'elles lui ont été proposées.

8. Approbation du projet d'expropriation amiable et partielle des terrains du Golf National pour cause d'utilité publique – Construction de la Ligne 18 du métro du Grand Paris – Mandat donné au Président de la ffgolf, sous le contrôle du Comité Directeur, pour finaliser les négociations avec la Société du Grand Paris (SGP) et la Communauté d'agglomérations de Saint-Quentin-en Yvelines (SQY)

Dans le cadre du projet de métro de la Ligne 18 du Grand Paris, les terrains du Golf National vont faire l'objet d'une expropriation amiable et partielle entre la SQY et la SGP.

Qu'ainsi, seront détruits et reconstruits ou remplacés par des ouvrages à usage équivalent après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et principalement entre 2025 et 2026:

- Le parcours école et le practice de l'Oiselet;
- La nouvelle zone d'entraînement de haute performance;
- Les trous 4, 5 et potentiellement 6 du parcours de l'Albatros.

Dans ces conditions, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale:

- D'approuver le projet d'expropriation amiable et partielle;
- De donner tout pouvoir au Président de la ffgolf, sous le contrôle du Comité Directeur, à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes démarches, études, formalités, engagements contractuels et financiers pour la réalisation de l'expropriation tout en garantissant les intérêts de la ffgolf.

9. Pouvoirs pour les formalités

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir au Président de la ffgolf à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir, les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises par l'Assemblée Générale.

10. Approbation du rapport moral du Président de la ffgolf

Après avoir pris connaissance des rapports annuels (*dont le rapport d'activité médicale et les rapports sportifs contenus dans plaquette 2022*), le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport moral du Président.

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA FFGOLF

ffgolf®

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DISPONIBLES SUR L'EXTRANET FÉDÉRAL

1. Modifications portant sur la mise à jour des organes déconcentrés de la ffgolf - Structuration territoriale

Poursuivant notre réforme territoriale, nous vous informons que:

- Les Clubs guyanais affiliés à la ffgolf et au nombre de 3 ont manifesté leur intérêt pour créer un Comité régional et départemental de Golf de Guyane qui permettrait une structuration du territoire en cohérence avec le Plan Sportif Fédéral de la ffgolf;
- Le Comité départemental du Lot-et-Garonne, avec le soutien de la Ligue régionale de golf de Nouvelle-Aquitaine, a souhaité se reconstituer après la dissolution prononcée en 2020.

Dans ces conditions nous vous proposons:

- D'approuver la création du Comité régional et départemental de golf de Guyane et du Comité départemental de golf de Lot-et-Garonne;
- D'approuver la suppression des dispositions transitoires qui avaient été prévues en 2016 lors de la réforme territoriale de l'État et qui sont sans objet à présent ;
- De modifier, en conséquence, les articles 10 et 12 du Règlement Intérieur de la ffgolf.

À l'issue de votre approbation concernant ces nouveaux organes déconcentrés, la Fédération française de golf comptera 19 ligues régionales, 7 Comités territoriaux et 72 Comités départementaux.

2. Modifications de l'article 2 relatif aux conditions d'affiliation à la ffgolf

Suite à la publication du décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2021, un nouveau dispositif qui concerne tout le secteur associatif vise à réservé l'accès aux subventions aux associations ayant adhéré aux 7 engagements prévus par le contrat d'engagement républicain qui sont:

- Respect des lois de la République;
- Liberté de conscience;
- Liberté des membres de l'association;
- Égalité et non-discrimination;
- Fraternité et prévention de la violence;
- Respect de la dignité de la personne humaine;
- Respect des symboles de la République.

Dans ces conditions nous vous proposons d'ajouter ces conditions d'affiliations à la ffgolf en modifiant l'article 2 du Règlement Intérieur.

3. Modifications de l'article 7 du Règlement intérieur «Radiation - Suspension»

Afin de prendre en compte l'organisation fédérale actuelle quant aux modalités de radiation ou de suspension des membres de la ffgolf pour non-paiement des cotisations, redevances ou licences, nous vous proposons de modifier de l'article 7 tel qu'il vous a été présenté.

Comité Performance

RÉSULTATS AMATEURS

Après des parcours remarquables sur le circuit amateur sanctionnés par une 6^e, une 11^e et une 12^e place pour leur dernier classement mondial, nos 3 leaders tricolores incontestées ont rejoint les rangs professionnels en 2021. Il s'agit bien sûr de Pauline Roussin-Bouchard (Golf de Montpellier-Massane), Lucie Malchirand (Golf de Marseille-La-Salette) et Agathe Laisné (Golf RCF).



Lucie fut la première à passer le cap après avoir terminé demi-finaliste des Internationaux d'Espagne et remporté les Internationaux du Portugal. Sa superbe victoire en tant qu'amateur en mai sur le Ladies Italian Open tournoi du Ladies European Tour a été décisive dans son choix de passer professionnelle à peine 18 ans. Cette victoire lui offrant en effet une année et demie d'exemption en 1^{re} division. Opportunité qu'elle ne pouvait manquer et qui lui permettra ainsi de continuer son apprentissage dans d'excellentes conditions. Pauline et Agathe, quant à elles, ont représenté une dernière fois la France à l'occasion des Championnats d'Europe par équipes en juillet pour se préparer ensuite aux cartes d'accès du circuit américain.

Pauline, un peu plus tôt dans la saison, inscrira pas moins de 3 nouvelles victoires en université américaine et obtiendra une très belle 3^e place à l'Augusta National Women's amateur. Elle remportera dans l'été son 1^{er} tournoi professionnel sur le LET au Didriksons Skaftö Open! Son parcours ensuite aux cartes d'accès du LPGA Tour fut remarquable puisqu'elle termina 2^e de la phase finale, marathon de 8 tours lui offrant un droit de jeu complet en 2022.

tivement à l'Open ffgolf des Aisses et au Linxea Open ffgolf tournois mixtes mêlant amateurs et professionnels.

Outre Atlantique en universités américaines comme tous les ans, de très bons résultats ont été accomplis par nos tricolores avec 14 podiums et 12 victoires.

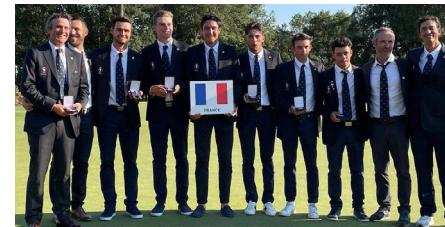
Chez les jeunes filles, nous pouvons féliciter les parcours de Vairana Heck (Golf RCF) et Constance Fouillet (Golf de la Freslonnière) qui grâce à une très bonne saison et auréolées d'un titre de vice-championne d'Europe par équipes ont brillamment représenté la France et l'Équipe européenne à la Ping Junior Solheim Cup. Équipe européenne qui s'est donc imposée face à l'équipe américaine. Chez les Messieurs, c'est par équipe que le meilleur résultat a été obtenu en 2021 avec une très belle médaille d'argent aux Championnats d'Europe par équipes sur le parcours de PGA Cata-

(Golf de la Freslonnière), Vairana Heck (Golf RCF), Maylis Lamoure (Golf du Kempferhof), Lilas Pinttier (Ligue de Paris) emmenée par Véronique Smon-dack, capitaine de l'équipe et encadrée par Gwladys Nocera, sélectionneur, Philippe Vignon, kiné et Thomas Bregeon, préparateur physique. Nos tricolores s'inclinent en finale face à une très solide équipe espagnole.

Notre équipe Boys quant à elle a connu moins de réussite en terminant 6^e malgré des matchs acharnés chaque jour et une implication totale des tous les joueurs et de leur staff.

Nos Dames, sur le très difficile parcours du Royal County Down Golf Club, sont malheureusement passées à côté de leur championnat en ne se qualifiant pas dans le tableau principal et finissent à la 9^e place du championnat.

Adéla Cernousek (Golf de Saint-Cloud) et Justine Fournand (Golf du Kempferhof) auteure de 2 vic-



lunya en Espagne. Emmenée par leur capitaine Antoine Delon, l'équipe composée de Clément Charmasson (Ugolf La Ramée), Tom Guéant (Golf de Terre Blanche), Paul Margolis (Golf de Terre Blanche), Nicolas Muller (Golf Club de Campagne), Julien Sale (Golf du Bassin Bleu), Tom Vaillant (Golf de Cannes-Mougins) s'incline en finale devant le Danemark. Bravo également au staff qui les a accompagné et préparé pour cette échéance: Matthieu Santerre et Benoît Telleria, entraîneur et sélectionneur ainsi que Khélil Baba Aïssa fidèle kiné de cette équipe.

L'argent c'est aussi la couleur de la médaille rapportée du Portugal par notre très belle équipe Girls composée d'Inès Archer (Golf RCF), Adéla Cernousek (Golf de Saint-Cloud), Constance Fouillet

toires aux États-Unis cette année apportent un peu de réconfort en fin d'année en terminant à la 3^e place du classement par équipe Dames du Spirit International Amateur Golf Championship disputé tous les 2 ans en alternance avec les Mondiaux. Chez les plus jeunes toujours par équipes, nos relèves Noa Auch-Roy (Ugolf de Mionnay), Valentin Luna (Golf de Saint-Germain), Vairana Heck (Golf RCF) et Inès Archer (Golf RCF) obtiennent une belle médaille de bronze à l'European Young Masters en Finlande avec leur coachs Alexandre Bosseray et Jean-François Lucquin.

De gauche à droite: Agathe Laisné, Pauline Roussin-Bouchard, Lucie Malchirand, Équipe de France Messieurs, Équipe de France Girls

À souligner une très belle médaille d'argent également pour l'équipe Seniors Messieurs en Slovaquie qui échoue en finale face à l'Allemagne. L'équipe était composée de Grégoire Brizay (Golf de Bussy-Guermantes), François Illouz (Golf de Morfontaine), Albert Galloy (Golf du Prieuré), Olivier Dupas (Golf RCF), Pierre Carpentier (Golf Club de Toulouse), Christophe Muniesa (Golf de Morfontaine) et l'expérimenté Pascal Grizot capitaine-joueur (Golf de Morfontaine).



Au niveau individuel, chez les Messieurs, la solide année de Paul Margolis (Golf de Terre Blanche) sur le Alps Tour tout en étant amateur lui permet de terminer dans les lauréats de l'ordre du mérite final qui obtiennent une catégorie de jeu sur le Challenge Tour en 2022. C'est le choix que font de plus en plus de joueurs amateurs pour se former et tenter de décrocher une place dans les rangs professionnels à l'image de Martin Couvra (Golf de Terre Blanche) qui remporte en fin d'année les cartes d'accès du Alps Tour et disputera la saison 2022 en conservant son statut d'amateur.



Chez les moins de 18 ans, nous pouvons souligner le très bon parcours 2021 d'Oihan Guillamondeguy reconnu sur le plan international par une sélection en équipe d'Europe Continentale lors du Jacques Léglise Trophy match historique toujours très disputé contre une équipe des îles Britanniques. Cette année en Suède la victoire revient à l'équipe continentale.

Un grand coup de chapeau également au très talentueux et travailleur Hugo Le Goff (Golf de Paris) qui s'adjuge, à seulement 13 ans, le titre de Champion de France Amateur à Omaha Beach. Hugo remportait également le mois précédent les Internationaux de Belgique U14 au Royal Waterloo Golf Club comme sa compatriote Alice Kong (Le Golf National) dans le classement Girls. Sur la structuration du Haut Niveau et de la performance, nous continuons de nous appuyer sur nos Centres de Performance fédéraux, l'un basé au Golf National et l'autre basé à Terre-Blanche avec deux *Instituts ffgolf* (collège – lycée) privé hors contrat qui permet d'organiser le programme scolaire en parfaite adéquation avec le programme sportif.

Toutes les dimensions de la performance sont appréhendées dans ces deux centres. Après l'inauguration du Stade d'Entraînement qui aura été un moment important de l'année 2020 en dotant le Golf National d'un outil unique d'excellence pour l'entraînement de nos meilleurs athlètes, les travaux d'agrandissement et la création d'un plateau performance se sont achevés en toute fin d'année 2021. Ces installations de haute performance vont permettre à nos meilleurs éléments amateurs et professionnels de se préparer dans des conditions optimales. Félicitations enfin, à nos deux clubs champions de France par équipes, le Golf de Terre Blanche chez les Messieurs qui conserve son titre devant Biarritz et le Golf Saint-Nom-la-Bretèche, 19 ans après son dernier titre qui s'impose devant le Golf Club de Toulouse vainqueur en 2020.

RÉSULTATS PROFESSIONNELS

Décalée d'un an en raison de la pandémie, l'épreuve de golf des Jeux Olympiques s'est déroulée pour la 2^e fois après Rio l'été dernier sur le parcours du Kasumigaseki Country Club dans des conditions climatiques éprouvantes pour nos joueuses et joueurs. Victor Perez ayant décliné sa sélection pour se donner toutes les chances d'être sélectionné en équipe de Ryder Cup (sans succès malheureusement), c'est Antoine Rozner et Romain Langasque qui représentent la France chez les Messieurs et c'est sans surprise que Céline Boutier et Perrine Delacour se qualifiaient chez les Dames.

Les performances de nos tricolores à l'image des Jeux de Rio furent plutôt décevantes (meilleur classement 29^e pour Perrine). Mais les bilans réalisés à la suite et la prise de conscience de nos joueuses et joueurs de la «dimension» de cette



épreuve va permettre à ces derniers, ainsi qu'aux autres joueuses et joueurs potentiels, de se préparer au mieux pour la prochaine édition qui se déroulera en 2024 au Golf National. Un suivi régulier et individuel sera assuré par le directeur de la performance pour les accompagner jusqu'à cette prochaine échéance.

Après les Jeux, la superbe fin de saison de Céline Boutier est très porteuse d'espoir puisqu'elle se hisse à la fin de l'année à la 28^e place du classement mondial en ayant débuté l'année à la 57^e position; grâce notamment à sa victoire au Shop-Rite LPGA Classic et à sa 3^e place au CME Group Tour championship (finale du LPGA tour).

Revenue en Europe pour l'occasion Céline remporta également le Lacoste Ladies Open de France au Golf du Médoc pour le plus grand plaisir de tous. Elle semble avoir passé un vrai cap qui inspirera certainement Pauline Roussin-Bouchard et Agathe Laisne qui la rejoindront en 2022 sur le LPGA Tour.



Chez les Messieurs, la saison fut relativement décevante à l'image du classement de nos deux meilleurs français au World Ranking à la fin de la saison: Victor Perez 81^e classé 32^e en début d'année et Antoine Rozner 116^e. La saison avait pourtant bien démarré pour Victor qui avait atteint les demi-finales du WGC Match Play en mars après avoir réalisé un top 10 15 jours plus tôt au Players Championship. À cette période Antoine, quant à lui, remportait le Qatar Masters. Le reste de leur saison ne fut donc pas de la même tenue malheureusement.

Dans le même temps, 3 podiums et 14 top 10 ont été obtenus par nos tricolores évoluant sur la 1^e division Européenne. Division que rejoindra Julien Brun, auteur d'une saison remarquable sur le Challenge Tour avec 2 victoires, 2 podiums et 3 top 10 lui permettant ainsi de finir à la 4^e place du classement final et obtenir son billet pour le Tour. Son compatriote Frédéric Lacroix avec également une saison très solide termine juste derrière Julien à la 5^e place et l'accompagnera en 1^r division en 2022.

Sur le Challenge Tour à noter par ailleurs, la victoire de Félix Mory sur le Dormy Open.

Aux États-Unis enfin, c'est Paul Barjon qui viendra confirmer son accession sur le PGA Tour en ter-



minant 15^e d'un classement établi sur 2 années (2020 et 2021) en raison du Covid en remportant notamment le Huntsville Championship en mai dernier. Après Thomas Levet, c'est le 2^e français à obtenir un droit de jeu sur le PGA tour !

Commission Professionnelle

RAPPORTS SPORTIFS 2021

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, nous avons pu débuter la saison 2021 dès le mois de mars avec plusieurs tournois nationaux et ce malgré les restrictions de déplacements, le couvre-feu instauré et la fermeture des restaurants.

Conformément aux directives gouvernementales, ces tournois étaient exclusivement accessibles aux joueuses/eurs professionnelles/els, aux amateurs inscrits sur les listes Ministérielles SHN ou répondant aux critères PPF (Parcours de Performance Fédérale).

Pour la sécurité de tous, un protocole sanitaire spécifique avait été mis en place, avec test PCR obligatoire pour accéder aux sites, les tournois se déroulaient à huis clos... Des attestations personnalisées ont été délivrées à chaque participants, pour leurs déplacements.

Hormis l'Open PGA France de Mont-de-Marsan, épreuve exclusivement réservée aux professionnels, les amateurs remplissant les critères ont pu participer à trois tournois professionnels, leur permettant ainsi de jouer des compétitions de haut niveau et d'acquérir des points au classement mondial.

Si l'Open d'Arcachon et l'Open PGA France de Mont-de-Marsan sont des tournois réguliers du Circuit français depuis plusieurs années, l'Open ffgolf des Aïsses et le Linxea Open ffgolf Le Golf National ont été spécialement créés pour offrir des opportunités de jeu à nos joueuses et joueurs en cette période de confinement. Au total, 133000 euros ont été rassemblés en dotation professionnelle sur ces quatre épreuves de début de saison.

Malheureusement nous n'avons pas pu maintenir l'organisation de l'Open de France au début du mois de mai, la situation sanitaire était encore trop fragile pour accueillir une épreuve aussi internationale qu'il s'agisse des joueurs ou du personnel d'organisation, d'autant plus que la loi française n'autorisait pas aux hôteliers d'imposer des tests quotidiens à leur personnel, un point incontournable du protocole sanitaire de l'European Tour.

La première épreuve internationale a pu se dérouler au début du mois de juin avec le Jabra Ladies Open à Evian, les tournois des différents circuits Alps Tour, Let Access Series, Challenge Tour ont pu se dérouler par la suite. Au total seize épreuves professionnelles ont été organisées en cette année 2021, sur le territoire:

CIRCUIT FRANÇAIS

XI^e Open d'Arcachon (26-28 mars)
Open PGA France de Mont-de-Marsan (05-07 avril)
Open ffgolf des Aïsses (14-16 avril)
Linxea Open ffgolf Le Golf National (05-08 mai)
Grand Prix PGA France ffgolf de Roissy (15-17 juillet)
Internationaux de France Professionnels
de Double (17-19 décembre)

LET ACCESS SERIES

Montauban Ladies Open (11-13 juin)
Terre Blanche Ladies Open (07-09 octobre)

LADIES EUROPEAN TOUR

Jabra Ladies Open (03-05 juin)
The Amundi Evian Championship (22-25 juillet) Majeur
Lacoste Ladies Open de France (16-18 septembre)

ALPS TOUR

Open de la Mirabelle d'Or (11-13 juin)

CHALLENGE TOUR

Open de Bretagne (24-27 juin)
Le Vaudreuil Golf Challenge (08-11 juillet)
Hopps Open de Provence (16-19 septembre)

LEGENDS TOUR

Legends Open de France hosted by Jean Van de Velde
(02-04 septembre).

Cette saison a été ponctuée par de constantes évolutions des protocoles sanitaires entraînant des restrictions pour les voyages et l'accueil de joueuses et joueurs internationaux. Mais au fur et à mesure que nous avancions dans la saison les contraintes s'allégeaient jusqu'à l'apparition d'un nouveau variant obligeant nos joueurs du DP World Tour à rentrer d'urgence d'Afrique du Sud et entraînant l'annulation des deux derniers tournois de la saison.

Grâce à nos trois tournois du Challenge Tour nous avons pu renouveler notre programme d'échanges d'invitations avec les autres pays. Avec l'absence de cartes européennes ces deux dernières années, les possibilités d'obtenir une catégorie sur le Challenge Tour étaient minimales. Ainsi, ce programme d'échanges nous a permis d'aider quelques jeunes espoirs à évoluer sur ce circuit et, en fonction de leurs performances, d'acquérir un droit de jeu pour la saison 2022. Nous avons également pu en faire bénéficier quelques amateurs de haut niveau ce qui constitue toujours une expérience importante avant la transition amateur-pro.

Nous avons étendu ce procédé aux tournois féminins, et ainsi obtenu une invitation sur le Ladies Italian Open brillamment honorée par Lucie Malchirand qui remporta le tournoi haut la main, en tête du premier au dernier tour. Cette victoire française fut la première d'une belle série avec celle de Pauline Roussin-Bouchard en Suède et celle de Céline Boutier au Golf du Médoc lors du Lacoste Ladies Open de France.

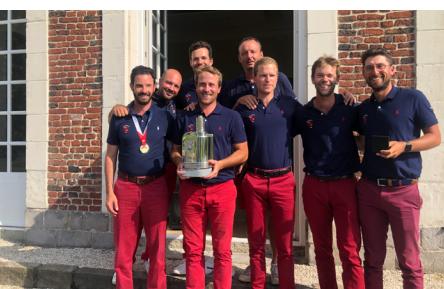
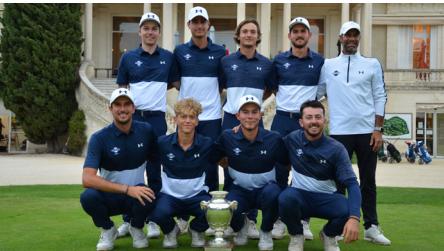
Nous espérons que la situation sanitaire poursuivra son amélioration dans les prochains mois, permettant ainsi aux différents circuits de retrouver un rythme régulier, et à nos joueuses et joueurs d'exprimer leur talent au plus haut niveau.

Éric de Saint Louvent
Président de la Commission Professionnelle

Commission Sportive Stratégique Nationale

RAPPORTS SPORTIFS 2021

CHAMPIONS DE FRANCE PAR ÉQUIPES



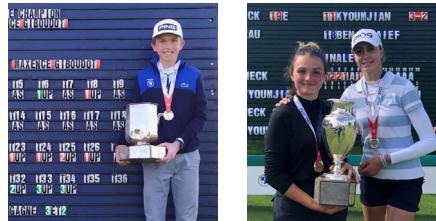
- Le Racing Club de France la Boulie chez les U16 Filles
- Golf de Saint-Nom-la-Bretèche chez les U16 Garçons
- Golf de Saint-Nom-la-Bretèche chez les Dames - Trophée Golfers' Club
- Golf de Terre Blanche chez les Messieurs Trophée Gounouilhou
- Divisions des équipes 2 Messieurs: Non disputées
- Golf de Saint-Germain chez les Mid-Amateurs Dames
- Golf Bordelais chez les Mid-Amateurs Messieurs
- Golf de Chiberta chez les Seniors Dames
- Golf Bordelais chez les Seniors Messieurs
- Golf International Barrière la Baule chez les Vétérans
- Golf Bluegreen Avrillé en golf sur Pitch & Putt
- Airbus Staff Associations en Golf d'Entreprise

Coup de chapeau au Golf de Terre Blanche qui remporte pour la 2^e année consécutive le Championnat de France par équipes Messieurs (Trophée Gounouilhou).

- Mérite des clubs Dames: Golf Club de Toulouse
- Mérite des clubs Messieurs: Golf de Biarritz le Phare
- Mérite Performance des écoles de golf: Paris Country Club
- Mérite National des AS Entreprise: AS Decathlon

De haut en bas:
Équipe Dames du Golf de Saint-Nom-la-Bretèche;
Équipe Messieurs du Golf de Terre Blanche;
Équipe Mid-Amateurs Messieurs du Golf Bordelais.

CHAMPIONS DE FRANCE INDIVIDUELS



- **Messieurs:** Hugo Le Goff (Golf de Paris)
- **Dames:** Taline Kyomjian (Golf du Domaine de Charmeil)
- **Jeunes:**
U12 filles: Lana Guyot (Golf de Maison Blanche)
U12 garçons: Martin Rizzon (Golf Académie 57)
Benjamines: Zoé Rubichon (Golf des Volcans)
Benjamins: Raphaël Jusseaume (Golf de Touraine)
- **Minimes Garçons:** Louis Anceaux (Golf de Villarceaux)
- **Minimes Filles:** Carla de Troia (Golf de Saint-Germain)
- **Cadets:** Alaric Mercie de Soultrait (Golf de Biarritz)
- **Cadettes:** Nastasia Nadaud (Golf Club Aix les Bains)
- **Mid-Amateurs Messieurs:** Christophe de Grancey (Golf de Bussy-Guermantes)
- **Mid-Amateurs Dames:** Hélène Malvy (Golf de Val-Grand Bondoufle)
- **Seniors Messieurs:** Grégoire Brizay (Golf de Bussy-Guermantes)
- **Seniors Dames:** Christine Petit-Martin (Golf de Fontainebleau)
- **Vétérans:** Jean-Max Megroz (Golf International Barrière la Baule)
- **Paragolf:** Charles-Henri Quélén (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche)
- **Entreprise:** Anne Dezemery (AS Decathlon) Kevin Feytons (USMT)

De haut en bas:
Hugo le Goff (Paris Country Club), Taline Kyomjian (Grenoble Charmeil), Anne Dezemery (AS Decathlon) et Kevin Feytons (USMT), Charles-Henri Quélén (Saint-Nom-la-Bretèche).

VOICI MAINTENANT LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE NOS RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX APPLICABLES POUR 2022.

DÉFIBRILATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (DAE)

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée. Le club hôte en tant qu'ERP-PA recevant une compétition fédérale se doit de disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les clubs de sport à assurer la formation de leurs collaborateurs aux gestes qui sauvent. En cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

MODIFICATION DES RÈGLES DU CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES MINEURS

Les mineurs devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible depuis l'Espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

CRÉATION DE DEUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ET DE DEUX CHAMPIONNATS U18

- Championnat de France par Équipes Mid-Amateurs 2 (plus de 40 ans).
- Championnat de France par Équipes des plus de 60 ans.
- Championnats individuels U18: Ouvert aux joueurs et joueuses de moins de 18 ans non classé(e)s au WAGR.

MODIFICATION DES TARIFS DES DROITS D'ENGAGEMENT

Épreuves par équipes:

Pour les épreuves nationales (hors promotions IR) y compris les épreuves du Golf entreprise les droits d'engagement sont de 100€ par journée de compétition, soit:

- 500€ pour une épreuve de 5 jours;
- 400€ pour une épreuve de 4 jours;
- 300€ pour une épreuve de 3 jours;
- 200€ pour une épreuve de 2 jours.

Épreuves en simple et en double:

Sauf autrement spécifiés, les droits d'engagement sont de:

- a. 110€ pour les adultes et les joueurs non licenciés en France.
 - b. 55€ pour les joueurs licenciés en France de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003).
 - c. 45€ pour les joueurs licenciés en France de 18 ans et moins (nées en 2004 ou après).
- Pour les épreuves en double, les droits d'engagement sont de:
- d. 55€ pour les adultes et les joueurs non licenciés en France.
 - e. 27,50€ pour les joueurs licenciés en France de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003).
 - f. 22,50€ pour les joueurs licenciés en France de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003).

APPLICATION DES NOUVELLES RÈGLES DU STATUT D'AMATEUR

Application des nouvelles règles du Statut d'Amateur à partir du 1^{er} janvier 2022 (disponibles sur le site de la ffgolf, Extranet, sites Arbitrage et OEC). Les documents disponibles sont:

- Règles du Statut d'Amateur 2022;
- Statut d'Amateur 2022 - Affiche;
- Statut d'Amateur 2022 - Notes explicatives.

CRÉATION DE POULES SUPPLÉMENTAIRES CHEZ LES MID-AMATEURS ET LES SENIORS MESSIEURS EN 2023

Création de 4 poules supplémentaires de 4^e Division en 2023 et modification des règlements des 4^e Division en 2022.

U10 DANS LES GRANDS PRIX JEUNES

Le club, en accord avec sa ligue, a la possibilité de réserver des places pour des U10. Ces places ne doivent pas être comptabilisées dans le quota des U12. Les U10 devront partir des mêmes repères de jeu que les U12.

Les U10 doivent apparaître dans le même classement que les U12, le/la meilleur(e) U10 doit être récompensé(e) lors de la remise des prix.

DIVISIONS ET PROMOTIONS MID-AMATEURS ET SENIORS DAMES

Les poules des divisions Mid-Amateurs et Seniors Dames seront composées de 24 équipes. Créeation de 2 Promotions A et B Nationales.

MODIFICATION DE L'APPELLATION VÉTÉRANS

L'appellation vétérans est remplacée par Seniors 2.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOUEURS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES ET AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETS

Le nombre de participants au championnat de France des Jeunes passe de 230 à 295 joueurs. Le nombre de participants au championnat de France Minimes/Cadets passe de 90 à 184 joueurs. Cette augmentation est rendue possible grâce à l'organisation du championnat sur 2 parcours.

ADAPTATION DES RÈGLEMENTS DE LA 1^{RE} DIVISION ET DES PROMOTIONS U16 FILLES

Afin de créer une 2^e division U16 filles en 2023, les règlements de la 1^{re} division et des promotions U16 filles ont été adaptés.

Les équipes victorieuses des barrages en 1^{re} division joueront en 2^e division en 2023. Les équipes perdantes des barrages en 1^{re} division seront rétrogradées en promotion en 2023. 8 clubs en tout monteront des promotions et évolueront en 2^e division en 2023.

J'adresse un immense bravo à chacun des collaborateurs du département sportif pour leur mobilisation tout au long de l'année qui a permis l'organisation dans les meilleures conditions de l'ensemble des épreuves du circuit amateur.

Mauricette Feuillas

Présidente de la Commission Épreuves et Règlements Sportifs.

Golf d'entreprise & AS municipales



TROPHÉE DÉVELOPPEMENT (Récompensant la création de licences)

AS Entreprise:

Dans un contexte d'animation sportive très difficile pour les AS d'entreprise, nous félicitons les gagnants du Trophée Développement National qui sont le Conseil Général du Calvados (Ligue de Normandie) dans la catégorie des moins de 50 licenciés et l'AS Renault IV (Ligue Auvergne Rhône-Alpes) dans la catégorie des plus de 50 licenciés (2^e victoire de cette AS).

AS Municipales:

C'est le CSM Puteaux Golf qui remporte le Trophée Développement (Ligue de Paris Île-de-France) avec 31 licences créées dont 17 licences jeunes également pour la 2^e année consécutive, suivi de très près par Massy Golf Club et Levallois Sporting Club.

Nous souhaitons féliciter l'ensemble des AS présentes dans les classements des différents Trophées Développement et le Challenge des écoles de golf qui traduit leur investissement dans le développement de notre sport.

ANIMATION SPORTIVE

La saison sportive 2021 s'est clôturée par la victoire de l'AS Décathlon au Mérite des AS Entreprise. Anthony Monfort (Président de cette association) explique ce succès par le développement de l'AS notamment concernant la préparation des golfeurs de demain.

L'AS Municipale CurviaSwing (Courbevoie) s'est quant à elle distinguée dans le Challenge des écoles de golf avec une très belle 2^e place nationale.

De gauche à droite: Virginie Aguilhon (Golfy), Christophe Gazherian (Président de l'AS Municipale CSM Puteaux Golf), Jean Podlecki (Président de l'AS Entreprise Université Montpellier Golf), Annie Roudaut (ffgolf), Alain Calvet (ffgolf) et Alain JEANJEAN (Golfy).

Annie Roudaut
Membre du Comité stratégique développement.
Golf Entreprise et AS Municipales.

Paragolf

Cette année aura été marquée par une forte reprise de la pratique du golf, notamment par les personnes en situation de handicap.

Concernant la structuration de la pratique dans les territoires, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées dans différents établissements médico-sociaux grâce à l'effort des Ligues, à travers leur référent Paragolf, et de l'association Handigolf France. Cette année, 7 sections Paragolf de plus ont vu le jour dans les clubs, ce qui porte à 83, le nombre des sections actives, le plus haut niveau jamais atteint.

L'engagement de la Fédération envers les publics éloignés de la pratique sportive, et notamment les enfants, s'est traduit par la signature, en décembre, d'une convention avec l'association Premiers de Cordée qui œuvre auprès d'enfants hospitalisés, afin de leur faire découvrir différentes disciplines sportives.

La cellule médicale Paragolf pilotée par le Dr Constance Amelon-Petit (médecin spécialiste du handicap) continue d'assurer son rôle avec professionnalisme. Elle a permis de classifier environ 35 nouvelles personnes souhaitant s'inscrire dans une dynamique compétitive et ainsi, découvrir le circuit d'épreuves réservées aux joueurs et joueuses en situation de handicap. Cette cellule a également assuré le suivi des joueurs de l'équipe de France Paragolf, et a notamment entamé un projet d'appareillage spécifique à la pratique sportive, ceci afin de limiter le risque de blessure dans un premier temps mais également d'optimiser la performance.

2021, UN OPEN QUI FERA DATE

L'organisation des épreuves nationales et internationales a retrouvé un niveau d'avant crise sanitaire. Cinq épreuves se sont déroulées sur notre territoire regroupant plus de 120 joueurs et joueuses, dont l'Open de France Paragolf joué au Golf de Mérignies. L'implication totale du club et de son association sportive (plus de 40 bénévoles mobilisés sur les 3 jours d'épreuve) dans l'organisation de cet Open a permis à celui-ci de rayonner dans l'ensemble des Hauts-de-France.

Deux cents spectateurs, recensés sur le weekend, ont assisté au spectacle sportif donné par les 40 joueurs et joueuses venus de France et d'Europe, ainsi qu'à la victoire en playoff de Charles-Henri Quelin (Golf de Saint-Nom-la-Bretèche), sa 3^e dans cet Open.

Concernant la formation des enseignants, les équipes fédérales ont continué d'échanger avec la Fédération française de Sport Adapté afin de créer un AQSA Golf (Attestation de Qualification Sport Adapté option golf). Cette attestation, complémentaire au CQH déjà mis en place sur le volet du handicap moteur et sensoriel, permettra aux enseignants d'obtenir toutes les compétences spécifiques pour l'enseignement du golf aux personnes en situation de handicap. Cette attestation devrait voir le jour au cours de l'année 2022.

Enfin, sur le plan sportif, le point d'orgue de la saison fut le Championnat d'Europe Individuel, repoussé l'an passé, qui s'est déroulé au mois de juin au Portugal (Amendoira Golf Resort). L'Équipe de France, emmenée par Frédéric Cuppillard (entraîneur) et Damien Grison (kinésithérapeute), y a glané de bons résultats puisque 3 des 6 joueurs sélectionnés, terminent dans le Top 20. La meilleure place revenant à son fer de lance, Charles-Henri Quelin qui termine vice-champion d'Europe. Gageons que cette belle dynamique se poursuive lors du Championnat d'Europe par équipes l'an prochain.

Comité des Règles & Commission Nationale d'Arbitrage

BILAN 2021

Ce ne sont pas moins de 140 épreuves amateurs et professionnelles qui ont été arbitrées sur le plan national en 2021, sans compter les épreuves organisées au sein de chaque Ligue: compétitions régionales et Grands Prix. Pour mener à bien cette mission d'envergure, le corps arbitral comptait, en 2021, 476 arbitres dont 319 arbitres de Ligues. La répartition femmes/hommes était de 105 femmes pour 371 hommes.

Des formations sont assurées quasiment en continu par les formateurs des Ligues et ont permis à un peu plus de 110 arbitres de Ligues de tenter d'obtenir l'une des 50 places ouvertes au concours d'arbitre fédéral et à 38 arbitres fédéraux de confirmer leur titre. Pour mémoire, les arbitres sont tenus de confirmer leur titre tous les six ans. Les Ligues ont démarré également un programme de formation de nouveaux arbitres de Ligue, examen prévu en décembre 2022.

Le National des Arbitres a réuni une centaine d'arbitres à Roissy. Cette manifestation conviviale est notamment l'occasion pour le Comité des Règles de proposer des ateliers de formation continue. Une formation aux gestes qui sauvent, organisée en collaboration avec le médecin fédéral, a permis la formation de plus de 60 arbitres. Les traductions des contenus proposés par le R&A se sont poursuivies et le Comité des Règles a également assuré la mise à disposition de la nouvelle version du Statut Amateur pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. La Commission Nationale d'Arbitrage en lien avec le Comité des



Règles a publié un certain nombre de consignes à destination des arbitres portant notamment sur le marquage des parcours, le placement des marques de départ, le respect du protocole sanitaire, les tirages des départs, les procédures de mises en œuvre du Call-up...

Enfin les membres des deux commissions ont largement contribué à la réforme du statut et de la formation des Organisateurs Bénévoles de Club ainsi qu'à la remise à plat de la formation aux Règles des jeunes des écoles de golf.

Mauricette Feuillas
Présidente de la Commission
Nationale de l'Arbitrage

Alain Rathery
Président du Comité des Règles

Jeunes

L'année 2021 a été celle de tous les records, notamment sur la pratique des jeunes. Toutes les catégories de jeunes ont vu leur nombre de licenciés augmenter fortement. Mention spéciale pour les moins de 11 ans avec une augmentation de 14,4%. Le nombre de Drapeaux a atteint le record de 30044 enregistrés en 2021 dont 4 821 Drapeaux de métal.

Le Challenge des écoles de golf a vu la victoire du Golf de Castres-Gourjade devant CurviaSwing et le Golf de Mérignies. À travers les chiffres et notamment l'augmentation de 20,97% des inscrits au sein d'une école de golf portant le nombre des inscrits à 24 681 en 2021, ainsi que les 2041 animations enregistrées par les clubs pour plus de 9000 participants, nous constatons tout l'impact qu'a pu avoir le Challenge sur le dynamisme et l'attractivité des écoles de golf cette année. Un suivi particulier des actions de découverte du golf à l'école a été réalisé en lien avec la feuille de route mise en place par le groupe projet Jeunes. Ainsi, il a été plus aisément de cibler les efforts sur les clubs à proximité des établissements scolaires afin de faciliter cette passerelle qui doit permettre à des enfants, ayant découvert l'activité dans le cadre des cours d'EPS avec leur classe, d'intégrer une école de golf.

Comme prévu l'an dernier, le projet Mon Carnet de Golf, en route vers 2024, nouvelle version du carnet de golf autour des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 a été lancé officiellement en novembre. L'objectif à travers l'utilisation de ce carnet est de faire découvrir le golf

à environ 90 000 élèves répartis dans 3000 classes sur l'ensemble du territoire.

L'animation du réseau des référents Jeunes et scolaires des Ligues fut un élément important dans la réussite de ces projets. Ceci valide l'investissement de nos territoires à vous accompagner au quotidien.

Sur les années à venir, le groupe projet Jeunes souhaite poursuivre et accentuer ses efforts en permettant aux jeunes de profiter de plus d'animations et de compétitions sur le parcours, à travers la valorisation du Challenge des écoles de golf, le suivi des labels et la généralisation de la mise en place des repères avancés 6 et 7 pour que *parcours rime avant tout avec plaisir* pour nos plus jeunes et nos débutants.

Muriel Foulquié
Présidente de la Commission Jeunes,
Scolaires et Universitaires

RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE 2021

ffgolf®

L'année 2021 a été marquée par la pandémie de Covid-19 qui a remis en cause certains projets fédéraux, et par la mise en place d'une nouvelle équipe autour des activités de la Commission Médicale (COMED) de la ffgolf.

1. LA COVID-19

A. La poursuite de la pandémie et la survenance d'un nouveau confinement en avril, ont obligé les clubs de golfs à une adaptation de leurs activités. Le golf a été parmi les premiers sports à reprendre une activité régulière grâce aux sérieux des mesures barrières mises en place par la ffgolf et par les 704 clubs affiliés ainsi qu'au type d'ERP (PA). Une cellule de travail a été mise en place autour de Pascal Grizot et de Christophe Muniesa. La Commission Médicale Nationale de la ffgolf et le MFN ont, dans ce cadre, été sollicités à plusieurs reprises pour participer à l'élaboration du protocole sanitaire et à sa validation.

B. Lors de la reprise des activités sportives pour les athlètes de haut niveau (sur listes ministérielles), la Commission Médicale a suivi les règles de bilan médical édictées en fonction des situations cliniques, afin que cette reprise d'activité se fasse sans risque pour les athlètes concernés. Ceci a tout particulièrement été important dans le domaine de la cardiologie, compte tenu de l'existence rare mais reconnue de myocardites virales.

2. LA LUTTE ANTIDOPAGE

A. Plusieurs contrôles ont été diligentés par l'AFLD sur les compétitions suivantes:
• 1^{re} Division Messieurs, Gounouilhou (amateur);
• Jabra Ladies Open – tournoi du Ladies European Tour (pro);
• Open de Mont-de-Marsan – tournoi mixte du circuit français (pro).

Tous les résultats se sont révélés négatifs.

B. La ffgolf n'est plus destinataire depuis quelques années des procès-verbaux de contrôles ainsi que des résultats d'analyse. La ffgolf demeure informée lorsqu'une procédure disciplinaire est engagée par la Commission des sanctions de l'AFLD.

3. LA SURVEILLANCE MÉDICALE RÈGLEMENTAIRE (SMR)

A. 184 athlètes étaient inscrits sur la liste ministérielle des SHN, un nombre en baisse par rapport à 2020. Les sportifs sont répartis en plusieurs listes: Élites x 1; Relèves x 29; Collectifs nationaux x 87 ; Espoirs x 67.

B. 60% ont effectué un bilan SMR complet en 2021 et 23% un bilan à compléter, ce qui reste satisfaisant compte tenu d'une année difficile sur le plan de la disponibilité des sportifs et de l'offre de soins.

C. 30% des athlètes sur listes ont présenté une problématique de santé le plus souvent bénigne, mais 10% ont nécessité un suivi médical régulier. Ce qui valide la nécessité de cette SMR, surtout chez les plus jeunes de nos sportifs, dans un but de dépistage et de prévention. À l'évidence, la pratique sportive est un «portail» très efficace pour la prévention de la santé chez les jeunes.

D. La ffgolf participe à abonder pour ses SHN le portail ministériel PSQS dit «le carnet» qui regroupe notamment les informations – non médicales – de la SMR du sportif.

4. LA SURVEILLANCE MÉDICALE DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

En 2021 et compte tenu du confinement du mois d'avril, un certain nombre de tournois ont été reporté au 4^e trimestre. Six tournois et championnats ont bénéficié d'une surveillance médicale: le Championnat de France des Jeunes disputé au Golf du Gouverneur, les inter-Ligues U12 à La Baule, le championnat de France Minimes/Cadets garçons au Grand Saint-Emilionnais et filles à Mollets ainsi que les 2 championnats d'Europe organisés en France, seniors à Morfontaine et individuel au golf du Médoc.

L'accent est maintenu sur une présence médicale lors des épreuves nationales pour les jeunes golfeurs et également pour les compétitions internationales se déroulant en France.

5. LES ESPACES RÉCUPÉRATION-PERFORMANCE

A. Sous la responsabilité organisationnelle de Philippe Vignon, kinésithérapeute et membre de la COMED de la ffgolf, ils ont été mis en place sur les Championnats de France des Jeunes, les Finales inter-régionales et un certain nombre de Mérites régionaux: Paris IDF, Grand Est et Nouvelle Aquitaine ainsi que le championnat de Ligue senior pour Paris IDF.

B. L'objectif de ces Espaces est une éducation et la mise en œuvre de recommandations pour nos jeunes athlètes dans les domaines de l'échauffement, des étirements et de la récupération sur des épreuves se déroulant sur plusieurs jours.

C. Tous ces espaces ont été encadrés par des kinésithérapeutes et des préparateurs physiques habitués à la prise en charge de jeunes golfeurs.

6. L'ENCADREMENT MÉDICAL DU HAUT NIVEAU

A. La restructuration médicale survenue en 2021 a scindé les différents postes occupés auparavant par le Dr Olivier Rouillon et a laissé vacant, jusqu'à présent, le poste de médecin des Équipes de France. Le Dr Yves Hervouet des Forges assure la partie médecine fédérale, le suivi des dossiers et les réponses aux questions «santé», la coordination du dossier «golf et santé» et le SMR. La COMED est présidée par le Dr François Aubert. Le Dr Olivier Rouillon reste membre de la COMED. Les quatre équipes de France (Dames, Messieurs, Girls et Boys) ont continué à bénéficier d'un encadrement systématique avec la présence d'un

kinésithérapeute durant ces épreuves et leur préparation. L'équipe des kinésithérapeutes s'est étoffée: Rémi Bellina pour les Dames, Khelil Baba-Aïssa pour les Messieurs, Philippe Vignon pour les Girls, Antoine Dufranc pour les Boys et Damien Grison pour le Paragolf.

B. Les JO de Tokyo se sont finalement déroulés avec une équipe de quatre golfeurs français (2 Messieurs et 2 Dames), leurs cadets et 7 encadrants dont 2 kinés; au-delà de l'aspect sportif, la préparation «santé» en termes de prévention Covid-19, du Jet-Lag, des conditions climatiques particulières et les pré-requis de dossier médical de chaque participant, transmis aux équipes du CNOSF, ont occupé une partie des ressources depuis le mois de mars 2021.

C. Les différentes épreuves de qualification au Tour Européen ayant été annulées en 2021, nous n'avons pas eu à encadrer les PQ3 comme lors des années précédentes.

D. La mise en place des Centres de Performance de la ffgolf au Golf National et à Terre Blanche, sous l'autorité de Jean-Luc Cayla a nécessité un suivi médical renforcé de nos jeunes athlètes, y compris concernant le SMR. Un médecin référent a été nommé pour chacun de ces centres, le Dr Jean-Pascal Dupuis pour le Golf National et le Dr Robert Cohen pour le centre de Terre Blanche avec un suivi bimensuel; un kinésithérapeute assurant les deux autres semaines, une présence «santé» est effective chaque semaine.

7. LES RÉUNIONS DE LA COMMISSION MÉDICALE NATIONALE

A. La Commission Médicale Nationale, qui invite le bureau de la COMED et les médecins de Ligues, a été organisée le samedi 27 novembre en distanciel. Dix-neuf présents sur 28 membres ont pu prendre connaissances des projets en cours con-

cernant la partie «golf et santé» et du périmètre des dossiers «transversaux» suivis au quotidien. La volonté de la ffgolf est d'associer au maximum les Ligues et leurs médecins à la politique «golf et santé» de la fédération (Ex.: le dossier Arbitres et gestes qui sauvent).

B. Deux réunions, en mars et en juin, toujours en visioconférence organisées par la Fédération et le bureau de la COMED se sont tenues durant l'année 2021 pour mettre en place les nouveaux projets, traiter des problématiques en cours et réfléchir aux décisions exceptionnelles à prendre en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

8. LES DIFFÉRENTES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Le Ministère chargé des sports concernant le contrat de délégation de la ffgolf, ainsi que le CNOSF dont le MFN de la ffgolf a rejoint la COMED au titre de sa commission «sport santé».

9. LA FORMATION KINÉSITHÉRAPIE DU GOLF

A. La 4^e promotion de cette formation organisée en partenariat avec l'Institut National de Kinésithérapie - INK n'a pas pu se tenir en 2021, compte tenu des conditions sanitaires.

B. Ce sont 18 à 20 kinés qui normalement bénéficient d'une formation spécifique chaque année et sont ensuite membres de l'AFKG.

10. LA FORMATION PODOLOGIE DU GOLF

A. La 2^e promotion de cette formation organisée en partenariat avec l'Association Nationale des Podologues du Sport - ANPS a pu se dérouler en présentiel les 8 et 9 octobre à l'EPF de Sceaux puis dans les locaux de la ffgolf avec une promotion de 14 étudiants.

B. Ces deux formations de qualité permet à la Fédération de disposer sur l'ensemble du territoire de ressources para-médicales sensibilisées à la pratique du golf.

11. LA POLITIQUE GOLF ET SANTÉ

La ffgolf a exprimé sa volonté d'accentuer l'impact et la visibilité de cette dimension incontournable de notre pratique sportive, compte tenu en particulier de la pyramide des âges des licenciés golf. Les bénéfices sur la santé d'une pratique volumétrique, de plein air, comportant une participation segmentaires globale, une gestuelle diversifiée, un impératif d'attention font de la pratique golifique une activité particulièrement éligible au «sport santé». Dans ce cadre, on peut relever les actions suivantes:

A. La formation des arbitres aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des DAE, devenu obligatoire en juin 2021, a bénéficié d'une première cession au NAG de Roissy en septembre 2021. Après audit, 331 des 475 arbitres de la ffgolf devront être formés et bénéficier d'une attestation au cours de l'année 2022; là encore, la participation des Ligues est essentielle.

B. Une enquête réalisée début 2021 avec la participation de la Direction Relations et Développement Clubs a actualisé les données concernant l'équipement en défibrillateur portable - DAE des 704 golfs français. La réglementation devient maintenant contraignante y compris pour les ERP de Plein Air. Quatre cent dix-sept clubs ont répondu: 69% possèdent un DAE, 17% vont s'équiper dans l'année, 14% l'ont utilisé lors des 5 dernières années ... il reste du chemin à parcourir.

C. Un projet «pratique du golf et enfant hyper actif (TDAH)» a été initié au sein de la ligue Pays de la Loire en partenariat avec le Service de pédopsychiatrie du CHU de Nantes et a débuté en

mai 2021. Cette étude sous la responsabilité de la COMED de la ffgolf à vocation à s'étendre à d'autres Ligues.

D. La COMED qui compte 3 cardiologues, a initié en 2021 une étude ambitieuse nécessitant des autorisations institutionnelles, réalisée en partenariat avec l'UFR des Sciences de la Santé Simone Veil et le Pr Olivier Dubourg. Elle étudiera l'incidence et l'impact de l'activité golf sur le niveau de la pression artérielle des golfeurs de 50 ans et plus.

E. Au cours de l'année 2021, une vidéo a été réalisée par le service de la communication et le nouveau MFN, en collaboration avec les laboratoires Sisley, partenaire de la ffgolf, afin de sensibiliser les golfeurs aux risques mais aussi aux bénéfices de l'exposition solaire à partir du moment où elle est maîtrisée par le sportif.

F. La participation au projet golf et obésité dans le cadre du dispositif «sport sur ordonnance» prescription d'une APA, en partenariat avec l'association «Le poids du partage» sur le golf de Nîmes qui existe depuis 2014 et a été reconduite. Une vingtaine de sportifs sont pris en charge dans ce cadre.

G. Dans la même perspective de la pratique du golf comme une thérapeutique non médicamenteuse (TNM), un projet a été initié en 2021 avec l'association «Prescri'forme-IDF», le CHU de Bichat, notre collègue Danny Marcadet et avec le Golf de Longchamp en complément d'une réadaptation à l'effort. Ce projet doit se développer en 2022.

12. LA RECHERCHE

A. L'**Institut Santé Para-sport Connecté (ISPC)** a poursuivi sa mise en place. Il s'agit d'un projet très ambitieux et particulièrement novateur qui vise à bâti sur le site de Bécheville-les Mureaux,

dans le département des Yvelines à proximité du Golf National, le premier institut au monde dédié exclusivement au para-sport-santé et de l'inaugurer au moment des JOP de Paris 2024.

www.ispc-synergies.org

Il est dirigé par le Pr François Genêt. Ce dernier a contacté le Dr Constance Amelon-Petit, membre de la COMED de la ffgolf, pour que le golf soit l'un des sports précurseurs au sein de l'ISPC avec comme objectif de travailler à une classification internationale du paragolfeur, préalable à toute candidature du golf aux Jeux paralympiques. Notre collègue est devenue membre opérationnelle de l'institut en 2021. La ffgolf s'engagera aux côtés de l'ISPC pour ce travail.

B. Le processus mis en place en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) s'est poursuivi avec comme thématique centrale le Paragolf. Ce travail se poursuivra en 2022 coordonné par le Dr Constance Amelon-Petit.

C. Une enquête sur le thème «Pratique du golf après Prothèse Totale d'Épaule» a été réalisée fin 2020 et les résultats en seront publiés dans une revue internationale de référence. Ce travail a été réalisé en partenariat avec le service de chirurgie orthopédique de l'hôpital européen G. Pompidou.

13. LA 8^e CONFÉRENCE DE BIOMÉCANIQUE DU GOLF

A. Elle n'a pas pu se tenir en 2021 compte tenu du contexte sanitaire trop complexe; une périodicité de deux années est raisonnable; prochaine date prévue en janvier 2023.

B. Le Dr Olivier Rouillon demeure le maître d'œuvre de cette organisation. Le partenariat avec l'ENSA laisse la place à l'École polytechnique féminine de Cachan (EPF) toujours en collaboration avec le Pr Philippe Rouch.

C. Le programme et l'ouverture des inscriptions seront disponibles à partir de septembre 2022. Compte tenu de l'évolution actuelle, il sera possible de participer en présentiel ou en distanciel.

14. LE SYMPOSIUM SPORT ET SANTÉ

de la Faculté de médecine *Simone Veil - Santé* a été organisé le 24 septembre 2021 en distanciel. L'édition s'est consacrée à la thématique du handisport. Il est organisé par le Pr Olivier Dubourg, membre de la Commission médicale de la ffgolf. Parrainé notamment par le CNOSF, les partenaires sont l'UVSQ, SQY, l'école ASSAS Rééducation et santé ainsi que les Fédérations françaises de golf, de cyclisme, de voile et de tennis.

www.uvsq.fr/3e-edition-du-symposium-sport-sante-sur-le-theme-du-handisport

15. THÈSE DE MÉDECINE ET PUBLICATIONS

A. En 2021, la ffgolf a soutenu la réalisation d'une thèse de médecine soutenue au CHU de Caen en octobre 2021 par le Dr Paul Voglimacci. Le Dr Yves Hervouët des Forges, MFN était membre du jury de la thèse. Il s'agit d'une étude nationale sur la pratique des APS golf dans une population de seniors de 60 ans et plus; 86% des golfeurs atteignent les niveaux d'APS (NAP) recommandés par l'OMS, soit 20% de plus que la population générale.

B. International Journal of Sports Science & Coaching; SPO-21-0521.R1
Can early golfing lead to acetabular & lower limb changes? A cross-sectional study.
Prum Grégoire AMPT, IBH, CHU Rouen; Sauret Christophe AMPT, IBH; Bourgoin Maxime EPF; Rouillon Olivier ffgolf; Rouch Philippe AMPT, IBH; Thoreux Patricia AMPT, IBH, APHP.

16. PERSPECTIVES POUR 2022

A. Les Championnats du Monde amateur par équipes en France, au Golf National et au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche: du 22 au 27 août 2022 chez les Dames et du 29 août au 3 septembre 2022 chez les Messieurs. L'organisation générale et la partie sanitaire sont de la responsabilité de la ffgolf et du MFN: aide médicale aux sportifs x360, aux arbitres et bénévoles x450, protection sanitaire du public x<1000/jour... en lien et en fonction du cahier des charges de l'IGF et de son médecin, le Dr Patrick Schamasch. Il s'agit d'une organisation d'ampleur nécessitant des moyens de secours, du matériel et des collègues médecins. Le budget est conséquent mais restera en-deçà d'un budget de sous-traitance de type Tournoi pro « Open de France » qui se déroulera à la suite toujours au Golf National du 22 au 25 septembre.

B. Le Championnat d'Europe individuel Dames, le Championnat de France jeunes et les Championnats de France Minimes, Cadets et U12 garçons et filles ; bénéficieront d'une surveillance médicale et pour les jeunes d'un espace « récupération et performance ».

C. Le Magazine « docdusport.com » spécial Golf Santé paraîtra à l'occasion de la National Golf Week le 31 mars 2022.

D. Un colloque Golf et Santé est organisé le 3 septembre 2022 à l'initiative de la Ligue de golf d'Occitanie, de la municipalité de Luchon et de la Société Midi-Pyrénées de médecine du sport. La COMED de la ffgolf proposera plusieurs interventions.

E. Toutes les initiatives « golf et santé » existantes en 2021 seront poursuivies et dans la mesure du possible amplifiées.

F. Les relations régulières avec le Ministère chargé des Sports et le CNOSF seront poursuivies, les instructions diligentées et les rapports réguliers abondés.

G. Une réflexion est engagée afin de donner plus de visibilité à la thématique « golf et santé » sur le site internet de la ffgolf; la COMED édictera des propositions dans ce sens en 2022.

H. La politique volontariste mise en place par la ffgolf concernant la formation aux gestes qui sauvent et à l'utilisation des DAE par les arbitres et au sein des clubs de golf avec l'investissement d'un appareil moderne sera poursuivie.

I. La politique de suivi régulier de nos sportifs SHN en centres de performance: GN (13 sportifs) et TB (12 sportifs) se poursuivra avec la mise en place d'un temps de sensibilisation, de recommandations et d'échanges à la thématique sport et santé dans le haut niveau, en collaboration étroite avec le Directeur de la Haute Performance Jean-Luc Cayla.

J. Une réflexion est engagée concernant la possibilité de proposer un module « golf et santé » aux stagiaires du Centre National de Formation (Golf National), habilité en tant que Centre de Formation d'Apprentis (CFA) formant aux métiers de l'enseignement et de l'entraînement, dirigé par Éric Vannier.

K. Les formations Kiné du golf et Podo du golf seront poursuivies en 2022 et bénéficieront du soutien de la ffgolf, en particulier dans la capacité à proposer des stages de terrain sous la forme d'un espace récupération lors de certains championnats, en particulier pour les jeunes sportifs.

L. Des prothèses plantaires sont réalisées sur mesure par nos podologues du golf pour l'Équipe de France paragolf.

M. La SMR des SHN est déjà bien engagée pour l'année 2022 avec une liste en hausse de 213 sportifs. Les sportifs des 2 centres de performance ont déjà tous passés leur visite médicale.

N. La veille sanitaire mise en place suite à la pandémie du Covid-19 reste maintenue en 2022 et la COMED participera à la rédaction et la revue du « protocole sanitaire » édicté en cas de besoin par la ffgolf.

O. La COMED de la ffgolf se réunira le 30 mars prochain en visioconférence et 3 fois par an, en espérant une réunion en présentiel au siège à Levallois ou au Golf National, à la fin de l'année 2022.

Dr. François Aubert
Président de la COMED ffgolf

Dr. Yves Hervouët des Forges
Médecin Fédéral National

Programme Développement Licences

Un programme proposé aux clubs depuis 2011 pour récompenser les équipes des clubs engagés dans le développement de leur nombre de licenciés (en complément de la reversion Licence).

Des chèques cadeaux sont remis aux gestionnaires des clubs à l'attention de leurs équipes lorsque le club est en progression sur le nombre total de licences, la création et la reprise de licences et les licences Jeunes.



+ de 450 000 €
de chèques cadeaux offerts aux
équipes des clubs en 2021



+ de 550 Clubs
récompensés
en 2021



Découvrez le Programme
Développement Licences 2022, en cliquant [ici](#)



NOUVEAU

PACTE ACCOMPAGNEMENT CLUB

Un dispositif lancé en 2021 pour accompagner en proximité et de manière personnalisée les gestionnaires de club et leur équipe dans la dynamique de développement de leur club.

À travers ce Pacte, la ffgolf propose aux clubs adhérents ses outils et ses savoir-faire pour les accompagner dans leur stratégie et le déploiement de leur plan d'actions : prospection, acquisition, rétention de nouveaux pratiquants et fidélisation des joueurs.

Pour découvrir l'intégralité des services et avantages du Pacte Accompagnement Club, nous vous invitons à prendre connaissance du dispositif :

+ de 90 Clubs
engagés en 2022

[La vidéo](#)

[La plaquette](#)

Ce dispositif est piloté et mis en œuvre par la Direction Relations et Développement Clubs qui se tient à votre entière disposition pour échanger avec vous sur ce nouveau dispositif et répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre référent régional ou à nous contacter par e-mail à relations.clubs@ffgolf.org

STATISTIQUES LICENCES FFGOLF 2021

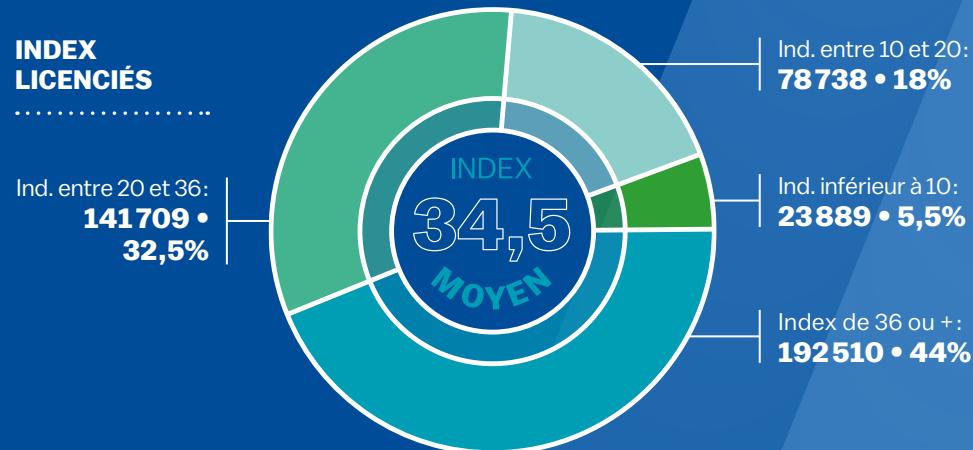
ffgolf®

RÉPARTITION DES 436 846 LICENCIÉS 2021

PAR TYPE D'ADHÉSION



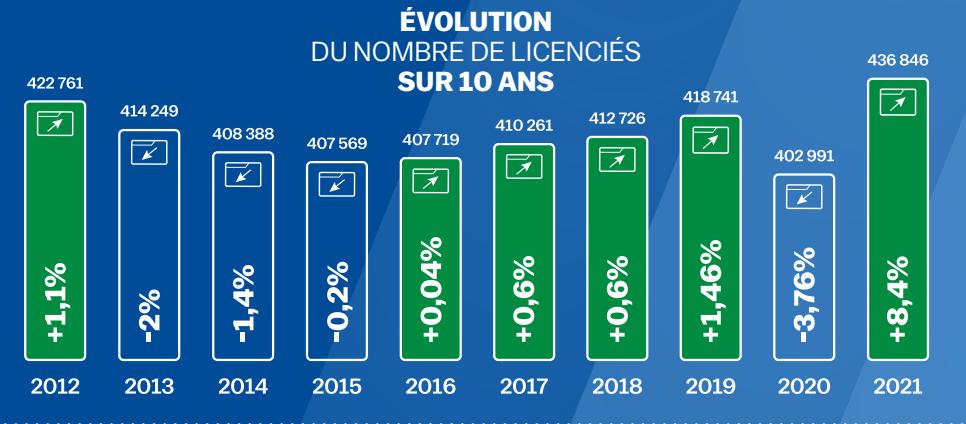
INDEX LICENCIÉS



PAR SEXE ET ÂGE



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS SUR 10 ANS



STATISTIQUES LICENCES FFGOLF 2021

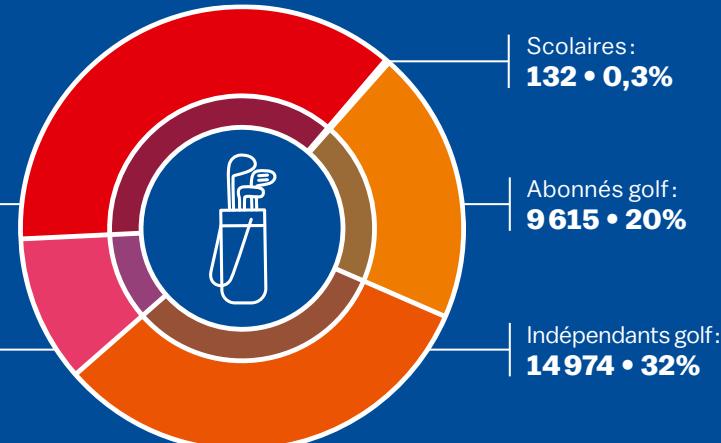
ffgolf®

LES NOUVEAUX LICENCIÉS 2021: 47 009

PAR TYPE D'ADHÉSION AU CLUB

Membres AS:
17 366 • 37%

Indépendants ffgolf:
4 922 • 10,7%



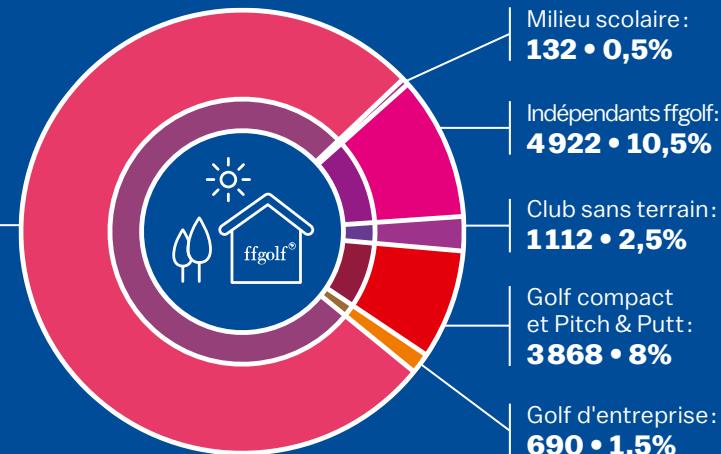
PAR SEXE

Hommes:
32 688 • 70%

Femmes:
14 321 • 30%

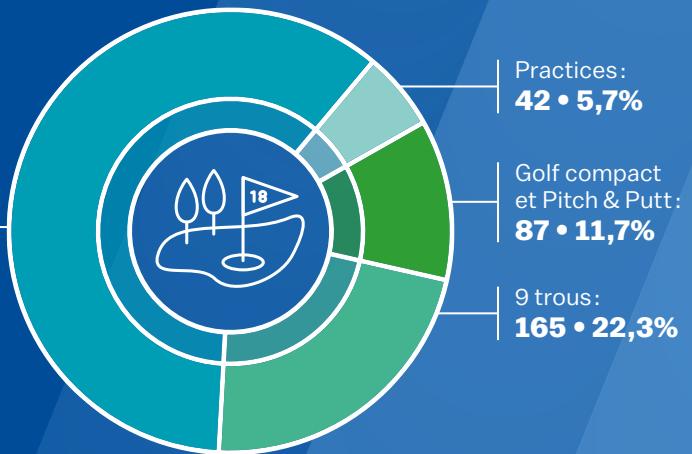
PAR TYPE DE STRUCTURE DE CLUB

Golf de 9 trous ou +:
36 285 • 77%



RÉPARTITION DES 740 STRUCTURES DE GOLF

18 trous et plus:
446 • 60,3%



TARIFS LICENCES COTISATIONS ET REDEVANCES

ffgolf®

TARIFS DES LICENCES

Compte tenu du rythme actuel de l'inflation, et des projets portés par la fédération notamment en matière sportive, de développement de la pratique et de la transition écologique, au bénéfice de l'ensemble de la filière, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale une augmentation de 1€ du prix des différentes catégories de licences à l'exception des tarifs jeune et enfant (licences 2023, licences «fin de saison» 2022 et licences valables du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2023).

Évolution du prix

de la licence ffgolf depuis 2010



Tarifs des licences pour l'année 2023:

Catégorie de licence	Tarifs proposés
ADULTE (+25 ans)	58€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	34€
JEUNE (de 13 à 18 ans)	22€
ENFANT (- de 13 ans)	19€
PERSONNEL DE GOLF	23€
SCOLAIRES	Gratuite

Tarifs des licences valables du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2023:

Catégorie de licence	Tarifs proposés
ADULTE (+25 ans)	74€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	50€
JEUNE (de 13 à 18 ans)	28€
ENFANT (- de 13 ans)	21€

Tarifs des licences «fin de saison» pour l'année 2022:

Catégorie de licence	Tarifs proposés	Frais de gestion
ADULTE (+25 ans)	24€	1,55€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans)	24€	
JEUNE (de 13 à 18 ans)	14€	
ENFANT (- de 13 ans)	11€	

Frais de gestion licences restant au club:

Type de gestion	Adulte (+de 25 ans)	Autres catégories
CRÉATION	8€	1,55€
RENOUVELLEMENT/REPRISE AVEC CHANGEMENT DE CLUB	4,10€	
RENOUVELLEMENT/REPRISE SANS CHANGEMENT DE CLUB	3€	

TARIFS, COTISATIONS ET REDEVANCES

Toujours pour tenir compte de l'inflation, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'augmenter les tarifs des cotisations et redevances comme suit:

Tarifs proposés des COTISATIONS annuelles des associations affiliées	
Augmentation de 3€ du tarif des cotisations des associations non gestionnaires	soit 146€
Augmentation de 3€ du tarif des cotisations des associations gestionnaires	soit 141€ avec augmentation de leur redevance (cf. ci-dessous).
Tarifs proposés des REDEVANCES annuelles des gestionnaires d'équipements quelle que soit leur structure juridique	
Golfs	654€ par tranche de 9 trous (augmentation de 13€ par tranche de 9 trous)
Golfs compacts	Augmentation de 5€ soit 268€
Golfs pitch & putt	Augmentation de 5€ soit 268€
Compacts swin	Augmentation de 5€ soit 268€
Golfs compacts non homologués, practices et salles	Augmentation de 5€ soit 268€
Golfs non homologués, practices et salles	Augmentation de 5€ soit 268€
Personnes morales agréées (organisateurs de manifestations)	Augmentation de 3€ soit 151€

RAPPORT DU TRÉSORIER

DE LA FFGOLF • GUILLAUME LIVET

ffgolf®

INTRODUCTION

Après une année 2020 fortement impactée par les confinements et restrictions de déplacement, les golfeurs ont retrouvé le chemin des parcours en 2021 et la Fédération a enregistré un record historique avec près de 437 000 licenciés.

S'agit-il d'un «rebond technique» ou d'une tendance de fond? Ce qui est clair, c'est que la crise sanitaire aura profondément changé l'organisation du travail, le mode de vie et les aspirations de nombre de nos compatriotes. Dans ce contexte, le golf, sport santé et sport écologique que l'on pratique durablement, en plein air et sans contact physique, suscite un regain d'intérêt. C'est vrai en France comme dans la plupart des pays où il est répandu.

Au-delà de ces circonstances favorables, la croissance de 8,4% du nombre de licenciés enregistrée en 2021 est aussi le fruit des efforts menés l'an dernier pour que le golf soit l'un des premiers sports «déconfinés», des investissements (petites structures, technologie...) réalisés pour faciliter le parcours initiatique du primo-accédant, des campagnes de communication déployées notamment sur les réseaux sociaux et de la valorisation des services et avantages liés à la licence. Le signe le plus encourageant de cette dynamique est sans doute le nombre de créations de licences qui a fortement progressé en 2021, notamment parmi les jeunes.

Outre les recettes de licences qui ont largement dépassé nos prévisions budgétaires, les droits de jeu et droits d'inscription aux compétitions fédérales reviennent à un niveau normal, après une saison 2020 marquée par l'annulation de la plupart des épreuves.

Au Golf National, le retour progressif des touristes à fort pouvoir d'achat au second semestre de l'exercice nous a permis de retrouver une partie du chiffre d'affaires perdu depuis le début de la pandémie, notamment au niveau des green-fees de l'Albatros et des ventes du pro-shop. Néanmoins, les mesures sanitaires encore en vigueur en début d'année ont amputé les recettes parcours (green-fees et privatisations) qui sont légèrement inférieures aux attentes. Il faudra sans doute attendre un an ou deux avant de retrouver le niveau de fréquentation du site que nous connaissons en 2019.

Enfin, certains de nos partenaires qui exercent leurs activités dans des secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire, ont décidé de réduire leurs dépenses ou de ne pas renouveler nos accords. Ces décisions ont impacté modérément les comptes 2021 mais affecteront davantage les recettes de l'exercice 2022.

Globalement, nos produits d'exploitation excèdent d'environ 1,3 million d'euros l'hypothèse budgétaire.

Nos charges d'exploitation sont, dans l'ensemble, en ligne avec nos prévisions, à l'exception des coûts liés à la promotion de la licence (primes reversées aux clubs) qui augmentent en proportion des volumes vendus, et d'une provision pour dépréciation du compte courant ffgolf Digital qui n'avait pas été anticipée dans le budget.

Au total, l'exercice 2021 se solde par un bénéfice net de 625 milliers d'euros contre une perte de 402 milliers d'euros prévue au budget. Ce bon résultat nous permet de consolider les fonds propres et la trésorerie de la Fédération en dépit des investissements réalisés au cours de l'année écoulée, en particulier pour la construction du centre de performance du Golf National.

Il nous permet aussi d'aborder sereinement l'exercice 2022, dont le budget est déficitaire à hauteur de 818 milliers d'euros. Cette perte est liée notamment à l'organisation des championnats du monde amateurs et à l'effet année pleine des recrutements réalisés en 2021. Conformément aux orientations stratégiques de la mandature, des moyens accrus sont alloués au sport, au développement et à la transition écologique. En outre, les dotations accordées aux ligues sont en augmentation sensible dans le cadre de la mise en place d'un processus plus incitatif.

Enfin, le déficit prévu pour 2022 concerne, à hauteur de 384 milliers d'euros, l'activité Ryder Cup. Cette perte est conforme au business plan et intégralement couverte par les réserves générées antérieurement par le projet, qui sera globalement bénéficiaire au terme du contrat.

Compte de résultat de l'exercice 2021

COMpte DE RÉSULTAT (en euros)	2021	2020
Produits fédéraux	22638701	20260061
Production vendue	7271006	5881863
Montant net du chiffre d'affaires	29909707	26141924
Subventions d'exploitation	967441	864191
Reprises sur provisions et amortissements et transferts de charges	392857	1037109
Autres produits	25431	28587
PRODUITS D'EXPLOITATION	31295436	28071810
Achats de marchandises	654874	417135
Variations de stocks de marchandises	35686	28988
Achats de matières premières et autres approvisionnements	281318	264559
Variation de stock	(5489)	(2748)
Autres achats et charges externes	10464687	9254295
Impôts, taxes et versements assimilés	823014	778513
Salaires et traitements	7261358	7450553
Charges sociales	3208878	2946289
Dotations aux amortissements et provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	1499083	1681679
Sur actif circulant: dotations aux provisions	493192	345860
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	0
Subventions aux Ligues	2920686	2623886
Dotations des épreuves	920614	304622
Autres charges	2617257	2404651
CHARGES D'EXPLOITATION	31175158	28498281
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	120278	(426471)

COMpte DE RÉSULTAT (suite)	2021	2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	120278	(426471)
Produits financiers de participations	21242	20216
Autres intérêts et produits assimilés	28109	24351
Différences positives de change	375	1077
Produits nets sur cession de VMP	0	0
PRODUITS FINANCIERS	49726	45644
Intérêts et charges assimilées	37352	24667
Dotation aux amortissements et provisions	0	1000
Différences négatives de change	1005	3868
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	38357	29534
RÉSULTAT FINANCIER	11370	16109
RÉSULTAT COURANT	131648	(410361)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	288423	10911
Produits exceptionnels sur opérations en capital	452624	460374
Reprises de provisions	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	741047	471285
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	216768	63298
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31078	26876
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	247846	90174
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	493200	381111
RÉSULTAT NET	624849	(29250)

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation énoncés par la législation française en vigueur.

Produits d'exploitation 2021

ffgolf

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 26,3M€ en 2021 contre 23,7M€ en 2020, soit une augmentation de 11% qui s'explique de la façon suivante:

- Les recettes **Licences** progressent de 1766K€ sous l'effet conjugué de la croissance du nombre de licenciés qui s'établit à 436846 en 2021 contre

En K€	2021	2020	Variations	
Licences	19219	17453	1766	10%
Redevances	993	988	5	0%
Autres produits fédéraux	1195	679	516	76%
Activités annexes ffgolf	3571	2959	613	21%
Subventions et autres ffgolf	1327	1637	(311)	-19%
Produits d'exploitation ffgolf	26305	23717	2588	11%
Parcours	2037	1666	371	22%
Proshop	1161	791	370	47%
Autres	561	759	(198)	-26%
Produits d'exploitation Golf National	3759	3216	543	17%
Licences	1232	1140	92	8%
Autres produits	0	0	0	0%
Produits d'exploitation Ryder Cup	1232	1140	92	8%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	31295	28072	3224	11%
Recettes licences totales	20451	18593	1858	10%
Nombre de licenciés	436846	402991	33855	8,4%
Nombre de green-fees - Le Golf National	49043	35434	13609	38%

Charges d'exploitation 2021

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 31,2M€ en 2021 contre 28,5M€ en 2020, soit une augmentation de 9%.

Les **dotations versées aux ligues** augmentent de 11% après une baisse de 20% en 2020 dans un contexte de crise sanitaire et d'annulation des compétitions régionales.

En K€	2021	2020	Variations	
Subventions versées aux Ligues & CD	2921	2624	297	11%
Dotations Golf professionnel et Aide aux joueurs	958	390	568	146%
dont ffgolf / Le Golf National	833	315	518	165%
dont Ryder Cup	125	75	50	67%
Achats, charges externes et impôts	14834	13060	1774	14%
dont ffgolf / Le Golf National	13334	11560	1774	15%
dont Ryder Cup	1500	1500	0	0%
Salaires et charges	10470	10397	73	1%
dont ffgolf / Le Golf National	10470	10397	73	1%
dont Ryder Cup	0	0	0	0%
Amortissements & Provisions	1992	2028	(35)	-2%
dont ffgolf / Le Golf National	1992	2028	(35)	-2%
dont Ryder Cup	0	0	0	0%
TOTAL	31175	28498	2677	9%
dont ffgolf / Le Golf National	29550	26923	2627	10%
dont Ryder Cup	1625	1575	50	3%

402991 l'an passé (+8,4%) et de l'augmentation tarifaire de 1€ votée par l'Assemblée Générale du 28 mars 2020.

- L'augmentation de 5K€ des **redevances** versées par les clubs reflète l'évolution de la répartition des structures affiliées à la Fédération.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 3 avril 2021 avait décidé de reconduire à l'identique les tarifs des cotisations et redevances des clubs pour l'année 2021.

- Les **autres produits fédéraux** (principalement les droits d'inscriptions et droits de jeu) augmentent de 76% en raison notamment de la reprise des compétitions fédérales après une année 2020 tronquée par la crise sanitaire.

- Les produits des **activités annexes** sont en augmentation de 613K€ par rapport à 2020, en raison notamment de la hausse des revenus de partenariat et de régie publicitaire.

• L'évolution des **subventions** reques d'une année sur l'autre est corrélée à celle du nombre de tournois et projets spécifiques qu'elles financent. La baisse constatée de 311K€ par rapport à 2020 est principalement liée aux **autres produits ffgolf** et notamment les transferts de charges qui intégraient en 2020 un montant significatif d'aides gouvernementales liées au Covid-19.

Le Golf National

Les **produits d'exploitation** augmentent de 543K€ pour s'établir à 3,8M€. Les principales raisons sont les suivantes:

- **Le chiffre d'affaires Parcours** est en hausse de 22% pour s'établir à 2,0M€. Le reprise d'une activité normale sans fermeture du site, ainsi qu'un retour progressif de notre clientèle internationale à partir du deuxième semestre de l'année, expliquent la progression des revenus. Ainsi, le nombre de green-fees vendus est passé de 35434 unités en 2020 à 49043 en 2021.

- Les ventes réalisées par le **Proshop** sont en augmentation de 370K€. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la fréquentation du site et par plusieurs opérations de braderie à destination de notre clientèle locale.

- Les **autres produits** (enseignement, practice, partenariats, locations des installations...) diminuent de 198K€ en raison du montant important d'aides gouvernementales perçue l'an passé.

Ryder Cup

Les **produits d'exploitation** au titre de la Ryder Cup s'établissent à 1,2M€ contre 1,1M€ en 2020. Ces produits sont uniquement constitués par l'affectation d'une quote-part de 3€ sur les licences vendues.

- Les exonérations de charges sociales liées au Covid-19;

- Le versement d'indemnités de sécurité sociale au Golf National.

La baisse de 35K€ des dotations aux **amortissements & provisions** résulte de l'achèvement des plans d'amortissements de plusieurs immobilisations anciennes.

Les **dotations versées par la Fédération pour l'organisation d'épreuves professionnelles** sont en augmentation de 568K€ par rapport à 2020. Le retour des épreuves françaises au calendrier 2021 du Challenge Tour explique la majeure partie de la variation.

Les **achats, charges externes et impôts** augmentent de manière significative pour atteindre 14,8M€ en 2021 contre 13,1M€ l'an passé. Cette variation reflète un retour progressif à une structure de coûts normative, notamment pour ce qui concerne l'organisation et l'encadrement des épreuves sportives, et plus largement le fonctionnement des différents services de la Fédération. En particulier, les frais de déplacement augmentent de 751K€ par rapport à l'an passé.

Les **charges de personnel** restent relativement stables sous l'effet conjugué des éléments suivants:

- L'effet en année pleine des départs intervenus en 2020;
- Le renforcement des effectifs opérationnels et administratifs de la Fédération notamment dans le cadre de la mise en place des plans d'actions Sport et Transition Ecologique;

En K€	2021	2020	Variations	
PRODUITS				
Exploitation ffgolf	26305	23717	2588	11%
Exploitation Le Golf National	3759	3216	543	17%
Exploitation Ryder Cup	1232	1140	92	8%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	31295	28072	3224	11%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(31175)	(28498)	(2677)	9%
Résultat d'exploitation	120	(426)	547	128%
Résultat financier	11	16	(5)	-29%
Résultat exceptionnel	493	381	112	29%
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	625	(29)	654	>100%

Résultats 2021

Résultat financier

Le résultat financier 2021 est essentiellement composé des intérêts perçus sur nos placements de trésorerie et des intérêts versés sur les emprunts contractés pour financer les travaux de 2015/2016 et 2020/2021 au Golf National.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat et des produits sur exercices antérieurs.

Actif au 31/12/2021

Actif immobilisé

Les variations constatées sur les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des développements informatiques de nos outils digitaux (applications ffgolf et Chipin, site internet et développement de l'interface compétitions avec les clubs). L'application Kady est portée par notre filiale ffgolf Digital qui refacture à la Fédération les coûts de développement des fonctionnalités à destination des licenciés.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles réalisées en 2021, y compris les immobilisations en cours, concernent principalement le Golf National, avec la réalisation d'un centre d'hébergement et d'un plateau de performance.

Globalement, la valeur nette de l'actif immobilisé a augmenté par rapport à l'an passé car le montant des investissements susvisés excède la dotation aux amortissements de l'exercice.

Actif circulant

Les créances d'exploitation sont globalement en diminution de 129K€ en raison de l'amélioration du délai de règlement des clients (le processus de recouvrement des créances avait été assoupli en 2020 en raison de la crise sanitaire). La hausse de 125K€ des valeurs mobilières de placement correspond à un contrat à terme sous-

crit puis nantis au profit de la Banque Populaire dans le cadre du nouvel emprunt contracté pour le financement du «Centre de Performance» au Golf National.

Trésorerie

La trésorerie de clôture s'élève à 8,1M€ contre 6,2M€ à l'ouverture, soit une variation positive de 1,9M€.

Les flux d'exploitation ont eu un impact positif de 3,4M€ sur la trésorerie, en raison notamment de l'accroissement des recettes licences.

Les flux d'investissement pour -3,6M€ sont liés principalement aux travaux du «Centre de Performance» du Golf National qui se sont poursuivis en 2021, alors que les subventions y afférentes seront perçues en majorité sur l'exercice 2022. Enfin, les flux de financement intègrent un nouvel emprunt de 2M€ contracté auprès de la Banque Populaire afin de financer partiellement le «Centre de Performance» du Golf National.

ACTIF (en €uros)	31/12/2021		31/12/2020	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits et similaires	50481	48981	1500	2603
Autres	3023817	2569886	453931	506063
Immobilisations en cours	666898	0	666898	240345
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencement & aménagement des terrains	15446273	8123778	7322496	7598792
Constructions	11767489	8520103	3247386	2594812
Inst. Techn. Mat. & Out.	1657866	1360641	297225	195551
Autres	3312720	2595351	717369	764683
Immobilisations en cours	1601306	0	1601306	351412
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	575533	1000	574533	574533
Créances rattachées	0	0	0	0
Prêts	44615	44615	0	0
Autres immobilisations financières	9030	0	9030	10441
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	38156028	23264354	14891674	12839234
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	401129	21548	379581	410447
Avances et acomptes	212502	0	212502	111352
CRÉANCES D'EXPLOITATION				
Clients et rattachés	2590240	133469	2456772	2865635
Autres créances	3186077	763248	2422829	2142830
Valeurs mobilières de placement	515150	0	515150	390150
Disponibilités	7556983	0	7556983	5806592
Charges constatées d'avance	309396	0	309396	289726
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14771478	918265	13853213	12016731
TOTAL ACTIF	52927505	24182619	28744887	24855965

Résultat Net (en K€)	625
Amortissements & Provisions	1992
Reprise quote part de subvention	-446
Reprise de provisions	-37
Capacité d'auto-financement	2134
Variation besoin en fonds de roulement	1297
FLUX D'EXPLOITATION	3431
FLUX D'INVESTISSEMENT	-3573
FLUX DE FINANCEMENT	2017
VARIATION DE TRÉSORERIE	1875
TRÉSORERIE 2020	6197
TRÉSORERIE 2021	8072

Passif au 31/12/2021

PASSIF (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	7234569	7234569
Réserve pour projet associatif	1269618	1704927
Report à nouveau	1039136	633078
Résultat de l'exercice	624849	-29250
Subventions d'investissement	6208341	5760867
TOTAL FONDS PROPRES	16376512	15304189
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3096524	1450150
Emprunts et dettes financières divers	8220	8220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	309456	307681
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2879764	2684345
Dettes sociales et fiscales	2350404	2337254
Dettes sur immobilisations et rattachés	503077	524336
Autres dettes	254334	379199
Produits constatés d'avance	2966595	1860590
TOTAL DETTES	12368374	9551775
TOTAL PASSIF	28744887	24855965

Budget 2022

Le budget 2022 prévoit un résultat globalement déficitaire de 0,8M€. Le déficit budgétaire de 0,4M€ sur les activités ffgolf et Golf National intègre une charge nette non récurrente de 0,1M€ dans le cadre de l'organisation des Championnats du Monde 2022.

Fonds propres

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la Fédération Française de Golf du 3 avril 2021, le déficit de l'exercice 2020 a été affectée comme suit:

- Affectation du déficit Ryder Cup de 435309€ à la réserve pour projet associatif;
- Affectation du résultat résiduel de +406059€ au compte de report à nouveau.

Au 31 décembre 2021, les subventions d'investissement non encore reprises en résultat concernent:

- À hauteur de 985443€, le Grand Projet de rénovation du Golf National de 2005;
- À hauteur de 3426562€, les travaux réalisés au Golf National pour l'accueil de la Ryder Cup;
- À hauteur de 1796336€, les travaux de construction du «Centre de Performance», lancés en 2019 au Golf National, et qui se poursuivront jusqu'au début de l'année 2022.

Une quote-part de ces subventions est virée chaque année au compte de résultat de l'exercice, en proportion de l'amortissement des immobilisations qu'elles ont financées (soit 446174€ pour 2021).

Dettes financières

Les dettes bancaires sont composées:

- D'un emprunt à taux fixe sur 12 ans souscrit en

2021 auprès de la Banque Populaire Rives de Paris afin de financer la part non subventionnée des travaux du «Centre de Performance» au Golf National;

- Du solde de l'emprunt à taux fixe sur 12 ans souscrit en 2015 auprès de la Société Générale afin de financer les travaux réalisés sur le terrain au Golf National.

Dettes d'exploitation

La hausse des dettes fournisseurs et comptes rattachés résulte de la hausse des achats sur la fin de l'exercice.

Les dettes sur immobilisations sont liées aux travaux en cours au «Centre de Performance». Les produits constatés d'avance varient d'un exercice à l'autre en fonction du nombre de licences «deux ans» vendues en fin d'année.

Affectation du résultat

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 624849€, comme suit:

- Affectation du déficit Ryder Cup de -393164€ à la réserve pour projet associatif;
- Affectation du résultat résiduel de +1018013€ au compte de report à nouveau.

retour à la normale de leurs activités et de la mise en place d'un nouveau processus d'attribution. Des investissements sont également prévus pour le développement de nos supports digitaux et la production de contenus média. Conformément aux orientations stratégiques de la mandature, des moyens accrus seront alloués au sport, notamment sur la partie haut niveau, au développement et à la transition écologique.

Au **Golf National**, nous prévoyons une activité plus soutenue avec une croissance de l'ordre de 9% de nos produits d'exploitation pour atteindre un chiffre d'affaires de 4,1M€. Les hypothèses prises sur les revenus se veulent prudentes et basées sur une fréquentation du site par une clientèle locale et internationale, sans retrouver pour autant les niveaux constatés en 2019 post Ryder Cup. En ce qui concerne le budget **Ryder Cup**, le contrat qui nous lie aux détenteurs des droits s'achèvera le 31 décembre 2022. Les réserves accumulées antérieurement couvriront largement le montant du déficit prévu pour le dernier exercice, comme expliqué plus en détails ci-après.

BUDGET (en K€)	Budget 2021			Réalisé 2021			Budget 2022		
	Acti. ffgolf	Ryder Cup	Total	Acti. ffgolf	Ryder Cup	Total	Acti. ffgolf	Ryder Cup	Total
PRODUITS									
Produits d'Exploitation (hors Le Golf National)	24828	1198	26026	26305	1232	27537	27540	1241	28781
Produits d'Exploitation Le Golf National	3935		3935	3759		3759	4103		4103
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	28763	1198	29961	30064	1232	31295	31643	1241	32884
CHARGES									
Subventions versées	4374	100	4474	4347	125	4472	4764	125	4889
Achats, charges externes et autres charges	12188	1500	13688	11882	1500	13382	13830	1500	15330
Impôts et taxes	914		914	823		823	932		932
Salaires et charges sociales	10246		10246	10470		10470	11140		11140
Dotations, Amortissements et provisions	1564		1564	2028		2028	1957		1957
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	29286	1600	30886	29550	1625	31175	32623	1625	34248
Résultat Financier	25		25	11		11	25		25
Résultat Exceptionnel	498		498	493		493	521		521
EXCEDENT / DEFICIT	0	(402)	(402)	1018	(393)	625	(434)	(384)	(818)

Business plan Ryder Cup 2009-2022

Les coûts d'organisation de la Ryder Cup 2018 incendant à la Fédération s'élèvent à environ 36M€ (hors travaux du Golf National qui ont été financés distinctement), et incluent les postes suivants:

Redevance versée aux détenteurs des droits (1,5M€ par an sur la période 2011-2022)	18,0M€
Communication, relations publiques, prestations partenaires (Y compris One-Year-to-go)	6,2M€
Coûts directs d'accueil de l'événement (Hébergement, transport, volontaires, cérémonies, gestion des déchets, etc.)	4,5M€
Coûts de l'équipe dédiée (salaires, déplacements, etc.)	2,4M€
Sécurité (valorisation des prestations du Ministère de l'Intérieur)	1,8M€
Autres	3M€
TOTAL	35,9M€

Ces coûts sont financés par les recettes suivantes:

Quote-part prélevée sur les recettes de licences (3€ par licence sur la période 2010-2022)	15,3M€
Partenariats entreprises	11,1M€
Subventions publiques	6,9M€
Subventions en nature du Ministère de l'Intérieur (Sécurité)	1,8M€
Autres	1,3M€
TOTAL	36,4M€

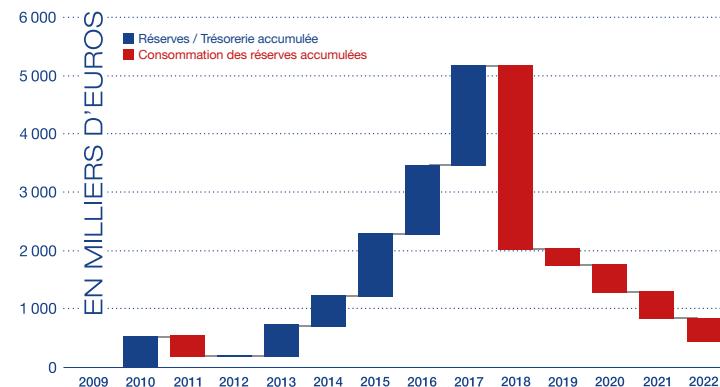
Les dépenses sont donc intégralement financées et les comptes devraient se solder en 2022 par un excédent d'environ 0,5M€, supérieur au résultat prévu dans le plan initial présenté à l'Assemblée Générale du 22 octobre 2009. Les engagements budgétaires pris lors de la candidature seront donc respectés.

Au 31 décembre 2021, après affectation du résultat de l'exercice clos à cette date, la réserve pour projet associatif s'élèvera à 0,9M€. Cette réserve, qui représente autant de trésorerie dans les comptes de la Fédération, permettra d'absorber la perte prévue pour l'exercice 2022, comme l'illustre le graphique ci-contre:

Fin 2022, au terme du contrat signé avec les détenteurs des droits, le résultat cumulé est estimé à +492K€. L'accueil de la Ryder Cup n'aura donc pas eu d'impact négatif sur la situation financière de la Fédération.

Résultats cumulés (en K€) sur la durée du contrat

(en réserve pour projet associatif et en trésorerie)



LICENCE 2022

ffgolf®

DISPONIBLE DANS VOTRE CLUB
OU SUR WWW.FFGOLF.ORG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ffgolf®

À l'Assemblée Générale de la Fédération française de golf,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération française de Golf relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de Opinion

• RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

• INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence

sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anoma-

lies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des élé-

ments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
ERNST & YOUNG et autres
Alexandre Chrétien

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ffgolf®

À l'Assemblée Générale de la Fédération française de golf,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprecier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commisaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1. AVEC LA LIGUE RÉGIONALE DE GOLF DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

• **Personnes concernées:**
MM Pascal Grizot et Jean-Claude Percerou.

• **Nature et Objet**
Convention de trésorerie.

• Modalités

La ffgolf a signé le 9 novembre 2021, avec la Ligue Régionale de golf de Paris Île-de-France, une convention d'avance de trésorerie d'un montant de 70000€ pour couvrir une partie des besoins prévisionnels de la Ligue pour les exercices 2021 à 2023.

L'intégralité de l'avance devra être remboursée par la Ligue Régionale de golf de Paris Île-de-France à la ffgolf au plus tard le 31 décembre 2023. L'avance de trésorerie ne donnera pas lieu au versement d'intérêts au profit de la ffgolf.

2. AVEC LA SCI LEVALLOIS

• **Personnes concernées:**
MM Pascal Grizot et Christophe Muniesa.

• **Nature et Objet**
Avenant au Commodat du 7 février 2008.

• Modalités

La ffgolf a signé le 4 novembre 2021, avec la SCI Levallois, un avenant au commodat du 7 février 2008 par lequel la mise à disposition à titre gratuit du siège social de la ffgolf sis 68, rue Anatole France à Levallois-Perret (92 300) l'est, à présent, pour une durée indéterminée.

Subvention d'équilibre: La ffgolf a signé, avec la SCI Levallois, une convention par laquelle la ffgolf lui accorde une subvention d'équilibre. Au titre de l'exercice écoulé, la charge enregistrée est de 52 826,5€.

3. AVEC LE FONDS DE DOTATION FFGREEN

• **Personnes concernées:**
Mme Sylvianne Villaudière, MM Pascal Grizot, Yves Rochereau, Laurent Boissonnas, Thierry Clerc et Guillaume Livet.

• **Nature et Objet**
Création du fonds de dotation.

• Modalités

Dans le cadre de la création du fonds de dotation ffgreen qui a pour objet de concourir à la protection de l'environnement naturel, de participer à la préservation de la biodiversité animale, végétale et minérale et de favoriser l'éducation des populations sur toutes thématiques liées à la sauvegarde du patrimoine planétaire; la ffgolf, en tant que membre fondateur du fonds, a fait un apport en numéraire de 200 000€ en 2020.

Le Commissaire aux comptes
ERNST & YOUNG et autres
Alexandre Chrétien

RAPPORT MORAL

DU PRÉSIDENT DE LA FFGOLF



Suite à une première année pleine à la tête de la Fédération française de golf, j'ai le plaisir de vous présenter mon second rapport moral. L'année 2020 est malheureusement restée dans nos esprits comme celle du virus de la Covid-19. Dans cette épreuve, la ffgolf a fait preuve d'une grande capacité de résistance grâce à la mobilisation de toute la filière. Nous pouvons nous féliciter d'avoir réussi à limiter la baisse du nombre de licenciés qui était, pour rappel, de -3,76% soit une perte de 15750 licences.

En 2021, malgré une crise sanitaire toujours bien présente, la pratique du golf est restée accessible à tous. La Fédération a en effet réussi à convaincre l'Exécutif de pouvoir continuer à laisser les parcours ouverts pendant les différentes phases de confinement.

Les clubs ont eu le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux golfeurs, heureux de pouvoir pratiquer une activité de plein air et leur permettant de rompre avec les différents confinements. Cette année restera dans les annales comme l'année qui nous aura permis d'atteindre notre record en termes de nombre de licenciés: 436846 licenciés soit une hausse de 8,4% et une progression de 33855 licenciés supplémentaires. À noter également les 47012 nouveaux licenciés ce qui représente également un record. Je suis d'autant plus heureux que le pourcentage d'augmentation chez les jeunes de +13,46 % licenciés est en plus forte progression que le taux général de +8,4%. 2021 a été très dense à tous points de vue.

LE SPORT

Après l'inauguration au Golf National de sa zone d'entraînement au petit jeu – également appelée Stadium – en septembre 2020, le bâtiment d'hébergement accueillant les sportifs du Centre de Performance a ouvert à la rentrée de septembre 2021. Le plateau de performance a quant à lui ouvert début 2022 et nous serons heureux d'augurer officiellement ces nouveaux bâtiments totalement dédiés à la haute performance, pendant la National Golf Week fin mars.

Nos meilleurs espoirs bénéficient donc de conditions parfaites pour mener à bien leur double projet sportif et éducatif (unité de lieu regroupant entraînement sur des infrastructures de très haut niveau, scolarité sur mesure grâce au collège/lycée hors contrat, hébergement et restauration). Une réforme des Écoles de golf a été mise en place avec la création du Challenge des Écoles de golf. Toutes nos félicitations aux trois clubs lauréats en 2021: Castres, Curviaswing et Mérignies et nos chaleureux remerciements à tous les participants de cette première édition.

En 2022, nous continuerons sur cette même dynamique avec la création des Junior Series pour encourager les enfants à jouer des compétitions, quel que soit leur niveau. Nous comptons sur la

mobilisation de tous les clubs pour leur participation active dans ce domaine primordial à nos yeux. Après *Mon Carnet de Golf Ryder Cup 2018* qui aura permis à plus de 60 000 enfants, dans 65 départements de découvrir le golf, *Mon Carnet Golf en route vers 2024* a été lancé en 2021, sous le double patronage des Ministères chargé des Sports et de l'Education nationale et avec le soutien de Paris 2024. Ce livret pédagogique multi-disciplinaire construit autour du golf, à destination des élèves de cycle 3 (fin de primaire) représente une fantastique opportunité de continuer à populariser la pratique du golf chez les plus jeunes. La bonne saison des Équipes de France est à souligner avec 3 médailles d'argent aux Championnats d'Europe chez les Messieurs, les Girls et les Séniors Messieurs.

Au niveau professionnel, nous nous réjouissons de la progression de Céline Boutier qui se rapproche du Top 20 mondial et de la filière féminine très bien représentée sur le LPGA Tour avec notamment la seconde place de Pauline Roussin-Bouchard aux cartes et ses débuts déjà très prometteurs sur le Tour. La présence de cinq françaises sur le LPGA Tour démontre l'excellente dynamique de notre filière féminine. Chez les messieurs, malgré les bonnes performances de début de saison d'Antoine Rozner et

Victor Perez, la saison est en demi-teinte tant chez les pros que chez les amateurs.

Chez les jeunes, la victoire d'Hugo Legoff, plus jeune vainqueur des Championnats de France à l'âge de 13 ans, est très prometteuse.

Même si ces résultats sont encourageants, nous souhaitons néanmoins faire encore beaucoup mieux dans les années à venir. Si leurs performances et leurs destins sportifs appartiennent aux joueurs et récompensent leurs efforts, la ffgolf a pour ambition d'offrir à nos espoirs féminins et masculins les meilleures conditions d'entraînement. À travers la mise à disposition d'un système d'encadrement réformé, s'appuyant sur des coachs ayant vécu le très haut niveau sur les circuits pros, grâce à nos centres de performance tout comme aux programmes de jeu international financé par la ffgolf, nous voulons les accompagner du mieux possible.

Sans se substituer à leur motivation profonde autant qu'individuelle, mais en la stimulant, nous voulons donner leur chance aux meilleurs de se hisser dans les premières places des classements mondiaux amateurs ou professionnels.

Les moyens mobilisés par votre Fédération, aux côtés des clubs, des Comités départementaux et des Ligues sont à la hauteur de cette ambition.

Du côté des Grands Événements, nous nous réjouissons du retour de l'Open de France au Golf National en 2022 avec une dotation de 3 millions d'euros et un nouveau partenaire Cazoo ainsi que de notre collaboration avec le DP World Tour et le PGA Tour, sur l'organisation prochaine d'un Open de France grand tournoi co-sanctionné. L'Evian Amundi Championship - épreuve Majeure du calendrier mondial féminin - se jouera en juillet et le Lacoste Ladies Open de France se disputera, sur le Golf de Deauville, à la mi-septembre.

Côté amateur, nous vous rappelons que les championnats du Monde amateurs par équipes se dérouleront la dernière semaine d'août et la première semaine de septembre, sur les parcours de Saint-Nom-la-Bretèche et du Golf National. Nous vous attendons tous pour soutenir nos Équipes de France!

LE DÉVELOPPEMENT

Notre campagne «le golf c'est pour la vie» illustre parfaitement les thèmes mis en avant en 2021 pour attirer de nouveaux golfeurs et favoriser la pratique de notre discipline.

Elle a été reprise sur les grands médias nationaux lors des différents temps forts de la saison et a généré un trafic dense sur la cartographie des initiations proposée sur le site de la ffgolf. Ainsi, ce sont près de 176 000 nouveaux visiteurs qui sont venus naviguer sur le site Internet de la Fédération ces derniers mois.

La campagne a ensuite été déclinée pour mettre l'accent sur les atouts de notre sport, ses bienfaits pour la santé, sa convivialité, sa déconnection, sa proximité avec la nature... L'opération «family friendly» menée en septembre en est un exemple. Elle nous a permis de relayer plus de 130 offres spécifiquement adressées aux familles.

Dans le même esprit, nous testons jusqu'en mars avec quelques clubs des campagnes de marketing direct locales et ciblées destinées à être ensuite proposées plus largement.

Notre transformation digitale se poursuit avec la nouvelle version de l'application *Kady* déjà téléchargée 140 000 fois et enregistrant, tous les mois, 10 000 parties certifiées générant un index officiel. Cette tendance digitale se caractérise aussi par un nombre croissant de contenus, images et rédactionnels qui sont relayés sur nos différents médias. Plus de 2,5 millions de pages sont vues sur notre site Internet tous les mois. Nos newsletters diffusées à 450 000 destinataires chaque semaine rencontrent un franc succès. Pour accompagner cette tendance «loisir» du golf toujours plus prégnante, nous avons émis 14 newsletters «lifestyle» également très consultées. Au total ce sont plus de 1 500 heures de contenus vidéo qui ont été produites.

Le développement se concrétise dans les clubs. Leur contribution et leur adhésion aux initiatives fédérales sont déterminantes. 450 000 euros de chèques cadeaux ont été remis aux clubs pour récompenser leurs performances dans la vente de la licence.

Pour les informer et les accompagner, le service Relations et Développement Clubs a été renforcé et a réalisé, en 2021, plus de 500 visites de clubs sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ces échanges ont pour but de présenter l'ensemble des actions et services proposés par la Fédération et d'identifier le potentiel de développement au sein de chacune des structures. Cette équipe dédiée dispose d'outils d'analyse qu'elle propose dans le cadre d'un Pacte d'accompagnement lancé en juin et déjà adopté par 90 clubs. Elle recueille également les meilleures pratiques et les suggestions des présidents et gestionnaires de club pour alimenter les travaux du Comité Stratégique Développement.

Les formations pour les équipes d'accueils et les enseignants ont été construites sur ces bases. Elles complètent la collaboration avec PGA France sur la formation continue et l'élaboration de la première formation dédiée aux Écoles de golf. Dans un autre registre, et afin de préparer le retour des joueurs étrangers, la Fédération participe et contribue au Groupement d'Intérêt Économique «Play Golf in France». Cette entité, qui réunit plus de 80 clubs adhérents, met en valeur le patrimoine golfique français et est un exemple de nos actions pour soutenir le tourisme et l'économie de la filière.

Enfin, nos meilleurs ambassadeurs demeurent les joueurs, et particulièrement les nouveaux pratiquants. L'attention qui leur est portée pendant leurs premiers pas, le plaisir du jeu et l'ambiance des clubs les pousseront à partager largement leur nouvelle passion.

Notre mission sera donc toujours de démythifier, d'améliorer la perception de notre sport et de faire germer l'envie pour que le néophyte, interpellé par un amoureux du golf, se dise «Eh oui, le golf pourquoi pas moi?».

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Accélérer la transition écologique en conciliant les exigences environnementales, sportives et économiques de la filière golf est l'ambition de notre nouvelle équipe.

En 2021 et pour atteindre ses objectifs, la Fédération a renforcé les moyens et mis en place une gouvernance dédiée à ces sujets comportant un Comité stratégique de transition écologique qui se réuni chaque mois, des groupes de travail rassemblant des experts, et la nomination de référents et d'ambassadeurs dans chacune de nos Ligues. Sylvianne Villaudière, première Vice-Pré-

sidente de notre Fédération chargée de la transition écologique, le rappelle régulièrement «réussir la transition écologique est une œuvre collective». Il est donc indispensable d'associer tous les acteurs de la filière: du directeur aux experts de terrain, des centres de recherche aux organismes publics, en passant par les pros et les golfeurs de tout niveau... la transition écologique n'est pas seulement l'affaire de la ffgolf, elle est l'affaire de tous et de chacun. Cette mobilisation générale a permis d'agir avec efficacité selon 3 axes prioritaires en 2021:

1. La valorisation de la biodiversité

Le Programme Golf pour la Biodiversité, lancé avec l'appui technique et scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), a évolué en 2021 pour renforcer la cohérence de la démarche, construire le niveau Or du Label et améliorer le processus pour atteindre l'objectif de 200 clubs labellisés d'ici à 2024. Pour ce faire, un groupe de travail rassemblant des membres du MNHN, de la filière golfique, experts naturalistes et des parties prenantes externes ont travaillé sur le sujet. Ces évolutions et de nouveaux outils numériques seront lancés en ce premier semestre 2022. Lancé sous l'impulsion de la Ligue Centre Val-de-Loire, un programme de sensibilisation des enfants en écoles de golf a été déployé sur plusieurs clubs de la Ligue afin de sensibiliser les golfeurs de demain à ces enjeux. Cette formidable action sera développée en 2022 avec l'appui de toutes les Ligues.

Enfin, sur ces sujets de biodiversité et de protection de l'environnement dans les territoires, nous avons signé en juin 2021 une convention de partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), et avons participé au Congrès mondial de la Nature à Marseille en septembre 2021, où notre fédération a été officiellement reconnue par l'OFB comme «Partenaire Engagé pour la Nature».

2. L'entretien durable des parcours

Ce sujet est devenu un sujet de première urgence avec l'adoption de la Loi Labbé et de son décret d'application (janvier 2021) qui prévoit l'interdiction progressive, en France, d'utilisation de produits phytosanitaires sur les terrains de sports engazonnés d'ici janvier 2025.

Avec notre Groupe Experts «Gestion durable des parcours» piloté par Rémy Dorbeau, Président de l'AGREF, nous explorons les différentes pistes de recherche et d'expérimentation pour

tenir cette échéance, et avons renforcé nos liens avec l'AGREF / Institut Ecoumène à travers une convention de partenariat, d'expertise et d'appui technique. Plusieurs clubs se sont portés volontaires via les Ligues pour participer au programme «Collections variétales» proposé avec l'AGREF. L'événement «48h du Gazon Sport Pro» à Paris en novembre 2021, a été l'occasion de présenter les projets déjà en place et les recherches à venir pour trouver des solutions durables d'ici à 2025. Pour cela, nous sommes pleinement mobilisés aux côtés d'autres Fédérations sportives et professionnelles des sports de gazon: football, rugby, sports hippiques ainsi que les Ministères concernés. En décembre 2021 nous avons proposé à l'OFB pour un co-financement, 5 projets de recherche permettant de maintenir la qualité de jeu sur les terrains de sports engazonnés tout en limitant au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires. En complément, ffgreen a été créé fin 2020 par l'ensemble des groupements professionnels aux côtés de la ffgolf (GEGF, GFGA, AGREF, ADGF et PGA France) afin de collecter des dons de la part des institutions mais également des golfeurs engagés, ressources nécessaires dans le cadre de la recherche d'alternatives éco-responsables de gestion de nos parcours.

En 2022 nous poursuivrons plus que jamais dans cette voie.

3. La gestion raisonnée de l'eau

Avec l'appui de son Groupe Experts «Gestion durable de l'eau» piloté par Gérard Boudon, la ffgolf a poursuivi un soutien actif des clubs en faveur

En conclusion, tout le travail réalisé en 2021 n'aurait pu être accompli sans le soutien des clubs, des Comités départementaux et des Ligues et le professionnalisme des permanents de la ffgolf. Cette excellente dynamique, la Fédération vous la doit. Présidents, gestionnaires, directeurs, enseignants, jardiniers et intendants, bénévoles, agents d'accueils, acteurs multiples en charge du développement au sein des clubs, vous animez avec talents vos structures et contribuez activement à l'essor de notre discipline. Nous vous en sommes - j'en suis - extrêmement reconnaissants. Parmi les bénévoles particulièrement engagés au service du développement du golf, je souhaiterais rendre hommage à Charles Gandia qui nous a quitté récemment. Charles, membre du Comité Directeur de 2013 à 2020, Président de la Ligue Midi-Pyrénées, puis d'Occitanie, et Président de la Commission Paragolf aura notamment apporté une vision novatrice en déployant toute son énergie au profit du développement du golf en général et des joueurs en situation de handicap, en particulier. 2021, année record, mais les records n'existent que pour être battus. 2022 s'annonce comme un très bon cru avec la National Golf Week, les Championnats du Monde amateurs par équipes au Golf National et au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche et un retour de l'Open de France. Toujours plus déterminés, vous pouvez compter sur ma motivation et celle de tous les membres du Comité Directeur, pour continuer à relever les défis qui nous attendent.

Pascal Grizot
Président de la Fédération française de Golf